



Chapitre 7

Fonctions socio-économiques des ressources forestières

APERÇU

Les forêts fournissent un large éventail d'avantages économiques et sociaux, qu'il s'agisse de valeurs économiques facilement quantifiées associées aux produits forestiers ou de services et contributions moins tangibles apportés à la société. Pour mesurer les progrès accomplis vers la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts, il est nécessaire de surveiller les changements dans les produits obtenus grâce à la gestion des forêts en termes socio-économiques et environnementaux. Ce chapitre présente les statistiques relatives aux avantages économiques et sociaux que présente la gestion des forêts, ainsi que des informations concernant les diverses façons dont sont gérées les forêts d'un point de vue économique et social.

Les avantages économiques de la gestion forestière peuvent être calculés directement comme les produits et services générés par les forêts, chaque élément étant multiplié par une valeur appropriée avant d'en faire la somme. Pour bon nombre de ces produits, les prix du marché peuvent servir de valeur estimative. Toutefois, il est plus difficile de donner une valeur à l'autoconsommation des produits forestiers ou aux produits qui ne sont pas achetés ou vendus sur les marchés.

Les avantages sociaux des forêts sont beaucoup plus complexes à mesurer, car le montant et la valeur de ces contributions à la société sont difficiles à quantifier. Dans ce cas, ce sont souvent des mesures indirectes qui sont utilisées pour permettre de dégager des tendances qu'il est possible de quantifier et de surveiller au fil du temps.

Ce chapitre commence par une description des deux modes d'évolution de la gestion des forêts. Tout d'abord, il décrit les tendances récentes observées en matière de droits de propriété et de gestion des forêts. Ensuite, il aborde les mesures fiscales qu'utilisent les pouvoirs publics pour soutenir la gestion forestière et percevoir les droits et taxes du secteur. Ces informations sont importantes pour comprendre l'évolution du rôle des pouvoirs publics et des citoyens dans le secteur forestier. Il présente ensuite la situation actuelle et les tendances affichées par un indicateur des avantages économiques de la foresterie – la valeur des extractions de bois et de PFNL; et par deux indicateurs sociaux – l'emploi dans la foresterie et la superficie forestière affectée à des services sociaux (mesure indirecte des avantages sociaux).

Des informations ont été recueillies auprès de tous les pays concernant les droits de propriété et de gestion des forêts par les communautés locales ainsi que les possibilités d'emplois formels offertes par les forêts. Pour compléter ce tableau, une étude spéciale est en cours afin de mettre en relief les liens entre les forêts, la pauvreté et les moyens d'existence. Un bref résumé de cette étude est proposé dans l'encadré 7.1.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Quatre-vingts pour cent des forêts du monde sont publiques, mais la propriété et la gestion des forêts par les communautés, les particuliers et les sociétés privées se développent

Malgré l'évolution de la propriété forestière et du régime foncier dans certaines régions, la plupart des forêts du monde restent publiques, avec des différences considérables d'une région à l'autre. En Amérique du Nord et centrale, en Europe (à l'exception de la Fédération de Russie), en Amérique du Sud et en Océanie, la part détenue par le secteur privé est plus élevée que dans d'autres régions. Dans certaines régions, on observe une tendance croissante vers la participation des communautés, des particuliers et des sociétés privées à la gestion des forêts publiques.

ENCADRÉ 7.1

Étude spéciale de FRA 2010 sur la foresterie, la pauvreté et les moyens d'existence

On accorde un intérêt croissant au rôle que jouent les forêts pour soutenir les pauvres, diminuer leur vulnérabilité aux chocs économiques et environnementaux et réduire la pauvreté. Toutefois, la contribution réelle des forêts à la réduction de la pauvreté et à l'accroissement de la résilience des moyens d'existence des populations locales pauvres, est souvent mal comprise par les décideurs des principaux Ministères, y compris les Ministères chargés des finances, de la planification et des collectivités locales, et les instances de tutelle où se situent souvent les processus de stratégie de réduction de la pauvreté. On tend à sous-estimer la contribution des forêts – et des ressources naturelles hors exploitation en général – aux moyens d'existence et, jusqu'ici, dans la plupart des pays, le rôle des forêts dans la réduction de la pauvreté n'est pas reflété de manière significative dans la stratégie nationale.

Du côté de la foresterie, la communication de données s'est généralement axée sur les ressources physiques, leur situation et leur étendue. Ce genre de données ne donne aucun renseignement sur la contribution que les forêts apportent à la vie des populations locales pauvres. Les ministres chargés des forêts n'ont guère manifesté d'enthousiasme pour recueillir de nouvelles catégories de données permettant de répondre à ce défi. Leur expérience précédente ne les a pas préparés à ce genre de tâche et ils ont besoin d'être épaulés pour faire face à ces nouvelles exigences de façon efficace.

Pour résoudre ce problème, la FAO élabore des façons de recueillir et d'incorporer dans de futures Évaluations des ressources forestières mondiales des données concernant la dépendance des communautés locales à l'égard des forêts et la valeur que ces forêts revêtent pour elles. Il deviendra indispensable que les pays apprennent à évaluer cette dimension de la valeur des forêts, ce qui augmentera sensiblement la visibilité et le profil du secteur forestier dans la réduction de la pauvreté.

En partenariat avec l'UICN, le Centre pour la recherche forestière internationale et le Programme sur les forêts de la Banque mondiale, la FAO entreprendra une étude pilote afin de tester des méthodes dans trois pays: l'Ouganda (Afrique), le Viet Nam (Asie du Sud-Est) et un troisième pays en Amérique centrale (peut-être le Guatemala). Les travaux de terrain dans les trois pays permettront d'établir des données de référence à partir desquelles il sera possible d'évaluer la contribution des forêts à la résilience des moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté. Les travaux de terrain se serviront du dernier recensement dans chaque pays et ils appliqueront des critères convenus de richesse ou de pauvreté à tous les villages dans tous les districts où il existe des forêts. Une évaluation plus détaillée sera ensuite entreprise dans plusieurs villages à travers le pays. Enfin, des conseils seront fournis aux pouvoirs publics sur les façons possibles d'établir des méthodes de collecte des données à faible coût capables de faire la lumière sur la valeur des forêts pour les moyens d'existence locaux et la réduction de la pauvreté.

D'ici à juin 2011, on espère que l'étude fournira une évaluation de la dépendance des populations locales envers les forêts et de la valeur que revêtent les forêts à leurs yeux ainsi qu'une vue d'ensemble nationale des liens entre la pauvreté et les forêts, extrapolée à partir des études réalisées au niveau des villages.

Les dépenses publiques destinées à la foresterie dépassent généralement le revenu dégagé

En moyenne, le montant total du revenu forestier dégagé est de l'ordre de 4,5 dollars EU par hectare; il va de moins de 1 dollar EU par hectare en Afrique à un peu plus de 6 dollars EU en Europe. Les dépenses publiques destinées à la foresterie s'élèvent en moyenne à 7,5 dollars EU par hectare. Avec plus de 20 dollars EU par hectare, en moyenne l'Asie dépense plus par hectare que n'importe quelle autre région. En revanche, en Amérique du Sud et en Océanie, le niveau moyen des dépenses par hectare était inférieur à 1 dollar EU.

La valeur des extractions de bois est élevée mais variable

La valeur du bois d'œuvre extrait s'élève à un peu plus de 100 milliards de dollars EU par an pour la période 2003-2007 et consiste principalement en bois rond industriel. A l'échelle mondiale, aucun changement n'a été rapporté entre 1990 et 2000, mais une augmentation d'environ 5 pour cent par an a eu lieu de 2000 à 2005. Cela suggère que les prix du bois rond se sont quelque peu redressés après leur repli (en termes réels) durant la décennie 1990-2000. Toutefois, depuis 2005 ils accusent un recul marqué.

La valeur des PFNL reste sous-estimée

La valeur des PFNL extraits s'élève à environ 18,5 milliards de dollars EU pour 2005, les aliments représentant la part la plus importante de ce total. Toutefois, on manque encore d'information pour de nombreux pays où les PFNL revêtent une grande importance et la valeur réelle de leur utilisation en autoconsommation est rarement consignée. De ce fait, les statistiques communiquées ne couvrent probablement qu'une fraction de la valeur totale réelle des PFNL récoltés.

Près de 10 millions de personnes travaillent dans la gestion ou la conservation des forêts – mais beaucoup d'autres dépendent directement de la forêt pour leur subsistance

D'après les rapports, entre 1990 et 2005, l'emploi dans le secteur forestier a accusé une baisse d'environ 10 pour cent, probablement imputable à l'augmentation de la productivité du travail. L'Europe, l'Asie de l'Est et l'Amérique du Nord ont accusé des replis marqués (15 à 40 pour cent entre 1990 et 2005), alors que dans les autres régions, l'emploi a légèrement augmenté – sans doute du fait que la production de bois d'œuvre a progressé plus vite que la productivité du travail. La plupart des pays ont signalé des taux croissants d'emploi dans la gestion des aires protégées. Une grande partie des activités forestières se déroulant en dehors du secteur formel, la contribution des emplois forestiers aux moyens d'existence en milieu rural et aux économies nationales est sans doute largement sous-estimée.

La gestion des forêts à des fins sociales et culturelles augmente, mais la superficie concernée est difficile à quantifier

Au niveau mondial, 4 pour cent des forêts sont affectées à la fourniture de services sociaux. L'Asie de l'Est et l'Europe sont les seules régions ayant des données relativement bonnes concernant l'affectation des forêts à des fins de loisirs, de tourisme, d'éducation ou de conservation du patrimoine culturel et spirituel. Dans ces deux régions, la fourniture de services sociaux a été signalée comme étant le principal objectif de gestion pour 3 pour cent (Asie de l'Est) et 2 pour cent (Europe) du total de la superficie forestière. Le Brésil a destiné plus d'un cinquième de sa superficie forestière à la protection de la culture et du mode de vie des populations tributaires des forêts.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Le peu de données disponibles fait qu'il est très difficile de tirer des conclusions concernant une quelconque tendance à la hausse ou à la baisse de l'importance des fonctions socio-économiques des forêts. Toutefois, il semble que les principaux avantages économiques des forêts (emploi et valeur des produits) soient stationnaires ou en recul, alors que les avantages sociaux et culturels s'inscriraient à la hausse. Ce recentrage généralisé vers des produits forestiers non marchands semble correspondre aux débats sur les politiques nationales et internationales concernant les forêts et la foresterie, lors desquels les aspects sociaux et environnementaux occupent toujours une place privilégiée à l'ordre du jour. Il correspond également aux informations recueillies sur la propriété forestière et l'implication des pouvoirs publics dans le secteur, lesquelles font ressortir une tendance progressive à la baisse de la propriété publique des forêts dans la plupart des pays et régions et une légère hausse des dépenses publiques nettes consacrées à la foresterie.

Il sera toujours difficile de quantifier et de recueillir des informations à propos des fonctions sociales et environnementales, mais elles représentent certains des principaux produits des forêts et il est recommandé que le processus FRA continue de collecter ces informations à l'avenir.

DROITS DE PROPRIÉTÉ ET DE GESTION

Introduction

Depuis 2005, les informations concernant les droits de propriété et de gestion des forêts (ou régime forestier) figurent dans le FRA comme l'un des indicateurs des fonctions socio-économiques des forêts. Par rapport à l'évaluation précédente, FRA 2010 comprend davantage d'informations sur différents types de propriété privée (p. ex. particuliers, entreprises ou communautés/autochtones) ainsi que de nouvelles données sur les responsables de la gestion des forêts publiques. Cet ensemble de données plus vaste améliore sensiblement la qualité et l'utilité des informations recueillies²².

Il est communément admis que la «sécurisation foncière» permet ou incite les populations à consacrer plus de temps et de ressources à la gestion des forêts (FAO 2006e, 2008b, 2009c; Sunderlin, Hatcher et Liddle, 2008). L'accès aux données sur le régime de propriété des forêts (y compris les changements et les tendances) est donc une condition préalable essentielle pour tout pays qui souhaite concevoir et adopter un régime de propriété foncière sûr et efficace susceptible de réduire la déforestation et la dégradation des forêts. Cela vaut tout particulièrement lorsque des changements dans la structure des régimes de propriété des ressources viennent encore compliquer les relations entre parties prenantes.

Situation

Sur les 233 pays et zones couverts par FRA 2010, 188 ont communiqué des données sur la propriété des forêts en 2005 dans les catégories principales (publique, privée et autre). Ces 188 pays comptaient pour 99 pour cent de la superficie forestière totale (contre 77 pour cent dans FRA 2005).

En 2005, 80 pour cent de la superficie forestière totale relevait du domaine public, 18 pour cent était entre des mains privées et 2 pour cent était classée comme relevant d'un autre régime de propriété, y compris en cas de régime inconnu ou faisant l'objet d'un différend (tableau 7.1).

La propriété publique domine dans toutes les régions et sous-régions. L'Europe sans compter la Fédération de Russie constitue l'exception, car la propriété publique y représente moins de la moitié (46 pour cent) de la superficie forestière²³ (voir la figure 7.1). La propriété

TABEAU 7.1
Régime de propriété des forêts par région, 2005

Région	Disponibilité des informations		Superficie forestière par régime de propriété					
			Publique		Privée		Autre	
	Nombre de pays ayant soumis des données	% de la superficie forestière totale	1 000 ha	%	1 000 ha	%	1 000 ha	%
Afrique	49	97,0	634 571	94,6	25 710	3,8	10 487	1,6
Asie	46	100,0	475 879	81,5	107 520	18,4	640	0,1
Europe	45	100,0	897 463	89,6	101 817	10,2	1 847	0,2
Amérique du Nord et centrale	22	99,4	432 307	61,7	222 799	31,8	46 040	6,6
Océanie	13	99,7	121 316	61,9	72 677	37,1	2 088	1,1
Amérique du Sud	13	96,5	641 505	75,3	180 602	21,2	29 552	3,5
Monde	188	98,6	3 203 040	80,0	711 125	17,8	90 654	2,3

²² Il convient de noter que ces données font référence à la propriété des forêts et des arbres plutôt qu'à la propriété des terres forestières et qu'elles n'englobent pas les autres terres boisées.

²³ Lorsqu'on inclut la Fédération de Russie en Europe, la propriété publique compte pour presque 90 pour cent, car toutes les forêts de la Fédération de Russie sont publiques.

publique est aussi, et de loin, la forme de propriété la plus commune dans beaucoup de pays ayant un couvert forestier important, comme le Brésil, la République démocratique du Congo, l'Indonésie et la Fédération de Russie. La propriété privée est plus répandue en Amérique du Nord (31 pour cent), en Amérique centrale (46 pour cent) et en Océanie (37 pour cent). Elle est aussi non négligeable en Amérique du Sud (21 pour cent) et en Asie de l'Est (33 pour cent), en raison des taux élevés de propriété privée dans quelques pays comme le Chili, la Colombie, le Paraguay et la Chine.

La figure 7.2 illustre la propriété privée des forêts par type de propriétaire forestier en 2005. Beaucoup moins de pays ont communiqué cette information, les pays l'ayant fait couvrant 55 pour cent de la superficie forestière mondiale et 16 pour cent seulement en Asie (la région

FIGURE 7.1
Régime de propriété des forêts par sous-région, 2005

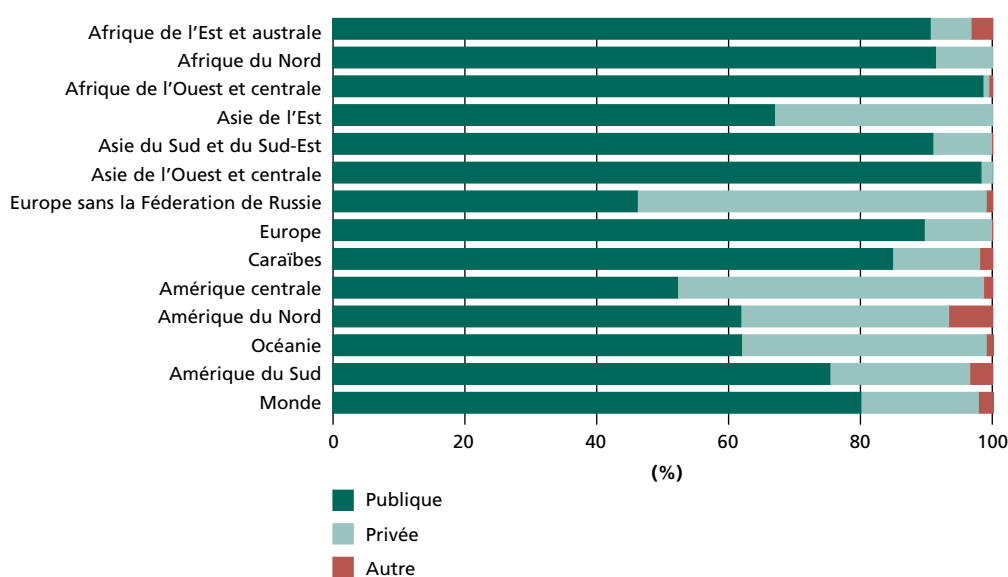
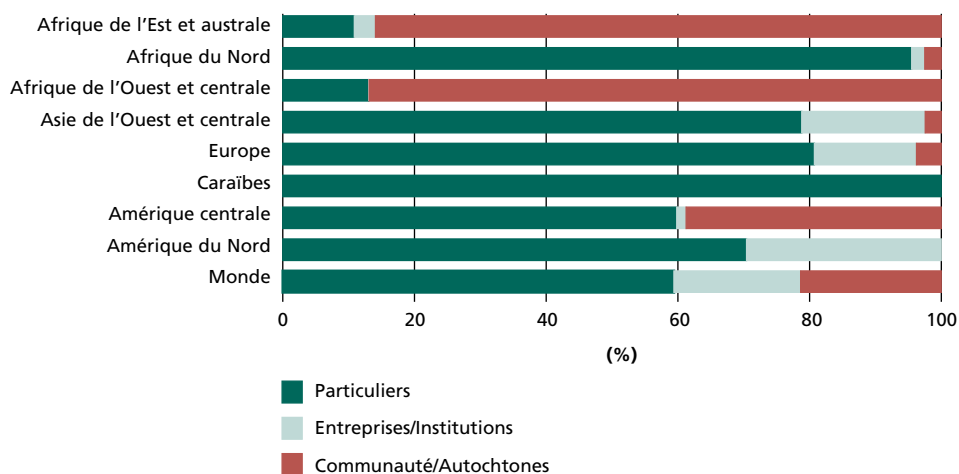


FIGURE 7.2
Propriété privée par type de propriétaire forestier et par sous-région, 2005



Note: Cette figure comprend uniquement les sous-régions pour lesquelles les informations couvraient plus de 25 pour cent de la superficie forestière totale.

qui affiche le plus faible taux de réponse). Un nombre inférieur de pays ont aussi communiqué des données concernant le régime de propriété des forêts pour toute la série chronologique (1990-2000-2005).

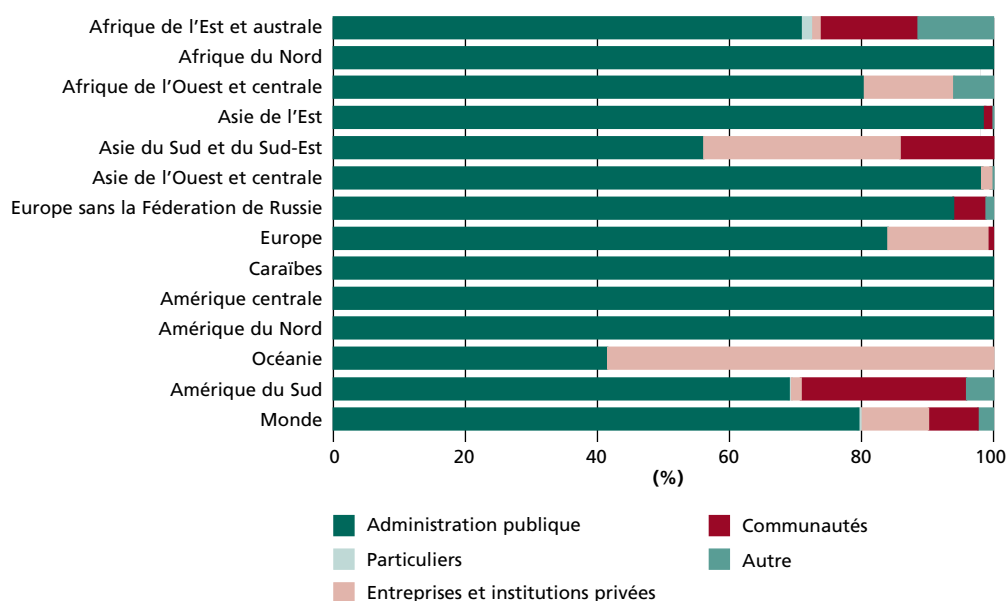
Ces informations limitées ne donnent qu'une indication imprécise des forêts privées aux niveaux mondial et régional. Toutefois, les pays ayant communiqué ces informations indiquent que 59 pour cent des forêts privées appartiennent à des particuliers, 19 pour cent à des entreprises et des institutions privées, et les 21 pour cent restants à des communautés locales et des populations autochtones. Au niveau régional, l'appartenance à des particuliers prédominait dans la plupart des régions et l'appartenance à des entreprises ou des institutions occupait aussi une place importante en Amérique du Nord, en Europe (sans compter la Fédération de Russie) et en Asie de l'Ouest et centrale.

Les communautés et les peuples autochtones sont propriétaires de la majorité des forêts privées d'Afrique subsaharienne, bien que cela soit négligeable en termes de superficie forestière (environ un pour cent du total), car la quasi-totalité des forêts de ces pays appartiennent à l'État. Les communautés et les peuples autochtones sont aussi propriétaires d'une part notable des forêts privées (et du total de la superficie forestière) dans l'ensemble de l'Amérique centrale (44 pour cent), en raison de la situation dans quelques pays comme le Guatemala et le Honduras²⁴.

Les forêts publiques peuvent être gérées par l'État, par des communautés, des particuliers ou le secteur privé. La Figure 7.3 montre qui est chargé de la gestion des forêts publiques aux niveaux mondial et sous-régional. Cette information a été signalée par 152 pays (représentant 92 pour cent de la superficie forestière totale) pour 2005, et 130 pays (80 pour cent de la superficie forestière) ont communiqué des données pour la totalité de la série chronologique. Ces chiffres donnent une idée assez bonne, même si elle est partielle, des responsables de la gestion des forêts publiques à travers le monde.

Au niveau mondial, l'État conserve des responsabilités de gestion sur environ 80 pour cent des forêts publiques; viennent ensuite les entreprises et les institutions privées (10 pour cent) et

FIGURE 7.3
Gestion des forêts publiques par sous-région, 2005



²⁴ Il convient de noter que 70 pour cent des forêts du Mexique appartiennent à des *ejidos* (communautés locales), mais cela n'apparaît pas ici puisque ce type de propriété était classé sous la rubrique «autres régimes de propriété».

les communautés (7 pour cent). Les entreprises et les institutions privées sont particulièrement importantes dans quelques régions et sous-régions, comme l'Océanie, l'Asie du Sud et du Sud-Est ainsi que l'Afrique de l'Ouest et centrale, du fait de leur influence marquée dans des pays comme l'Australie, l'Indonésie ou encore ceux du Bassin du Congo. Dans ces régions et sous-régions, les sociétés privées sont respectivement responsables de la gestion des forêts dans 58, 30 et 14 pour cent des forêts publiques.

En Amérique du Sud, les entreprises et les institutions privées ne sont guère impliquées dans la gestion des forêts publiques mais, selon les prévisions, elles devraient l'être davantage à l'avenir en raison de la loi sur les concessions forestières introduite au Brésil en 2006. Toutefois, la gestion communautaire des forêts publiques est très répandue en Amérique du Sud (p. ex. au Brésil) et en Asie du Sud et du Sud-Est (p. ex. en Inde et aux Philippines).

Tendances

Au niveau mondial, la superficie forestière relevant de la propriété publique a diminué de 141 millions d'hectares, soit environ 0,3 pour cent par an, entre 1990 et 2005 alors que la superficie forestière entre des mains privées a augmenté de 113 millions d'hectares ou presque 1,5 pour cent par an en moyenne. Il est probable que l'augmentation des forêts privées ait principalement concerné les forêts plantées plutôt que les forêts naturelles, puisqu'il s'agit du principal moyen d'acquérir un droit de propriété privée sur des forêts dans beaucoup de pays. Il n'est pas possible de dire quelle part de la diminution de la superficie des forêts publiques s'explique par des changements de propriété ou par une réduction du total des superficies forestières, mais la deuxième option semble la plus probable dans bon nombre de cas. Toutefois, la superficie de forêts privées a augmenté au cours des 15 dernières années, aussi bien en Asie qu'en Amérique du Sud, du fait des hausses sensibles dans des pays comme la Chine et la Colombie. En revanche, elle n'a que très peu augmenté en Afrique et elle a reculé en Amérique du Nord et centrale (figure 7.4). La raison à l'origine du repli des forêts privées en Amérique du Nord est un mouvement qui tend à privilégier la propriété publique des forêts aux Etats-Unis d'Amérique en conformité avec les stratégies de restauration et de conservation à long terme.

En raison du manque de données, il est impossible d'examiner les tendances des différents types de propriétés privées, mais il est possible de faire ressortir les changements dans la gestion des forêts publiques au cours des 15 dernières années (voir la figure 7.5).

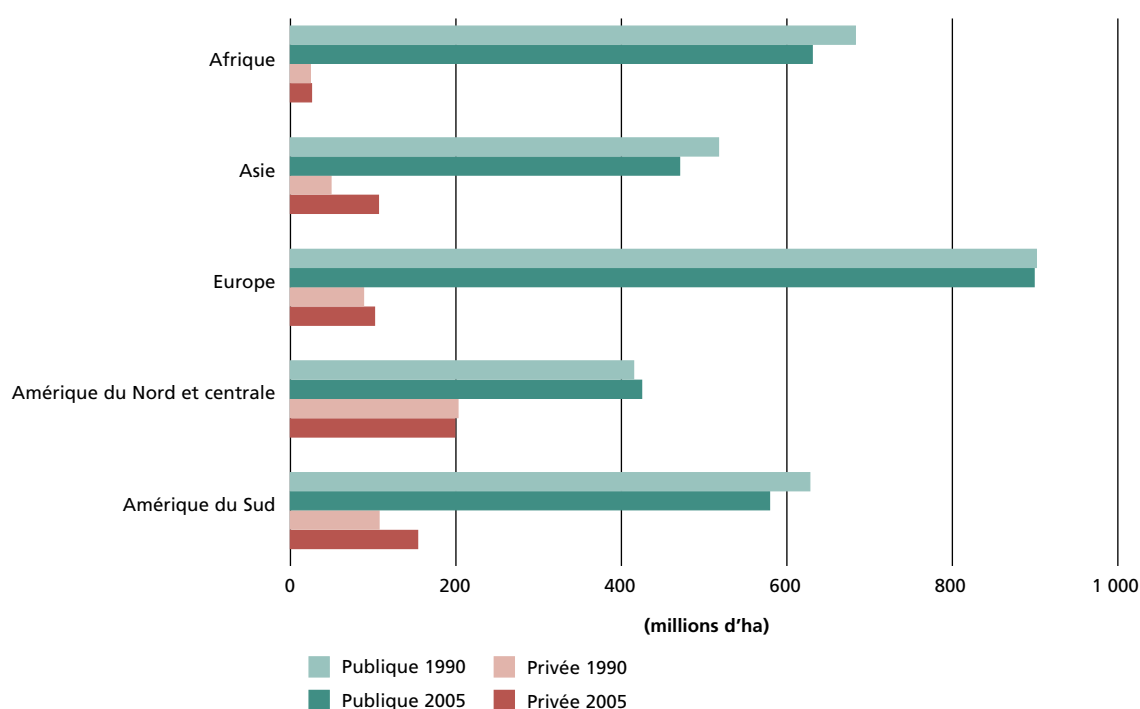
On a pu observer une réduction de la gestion publique des forêts et un accroissement de la gestion par le secteur privé en Europe (en grande partie du fait de la Fédération de Russie, où la gestion par le secteur privé est passée de zéro en 1990 à 137 millions d'hectares en 2005) et en Afrique. Un recentrage d'une gestion publique à une gestion par les communautés locales a été observé en Amérique du Sud. En Asie, l'évolution est plus subtile: la gestion par l'Etat et par les entreprises a diminué mais cela semble être lié à une réduction de la superficie forestière des pays ayant communiqué des informations (les données de la Chine manquaient) plutôt qu'à un rôle plus influent des communautés locales dans la gestion des forêts publiques. Enfin, bien que le rôle des communautés locales ait augmenté en termes de pourcentage en Afrique, la superficie de forêts publiques gérée par des communautés locales reste très modeste dans cette région.

Conclusions

L'augmentation du nombre de pays ayant communiqué des informations par rapport à FRA 2005 est encourageante et indique peut-être que les pays prennent davantage conscience de l'importance de la collecte de données sur les régimes de propriété forestière pour servir de base à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de législations.

La propriété publique reste le régime de propriété prédominant dans toutes les régions et au niveau mondial, bien que la superficie de forêts relevant du domaine public ait reculé au cours des 15 dernières années. Les changements les plus notables au niveau régional concernent la dévolution accrue des responsabilités de gestion du secteur public au secteur privé – notamment en Afrique centrale et en Fédération de Russie – et aux communautés locales en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est. En outre, on peut s'attendre à ce que des recentrages importants dans

FIGURE 7.4
Tendances de la propriété publique et privée des forêts par région, 1990-2005



Note: L'Océanie n'est pas représentée en raison du faible niveau d'information disponible.

la propriété et la gestion des forêts se poursuivent du fait de la réforme du régime forestier en Chine (en faveur de la propriété privée par des particuliers et des familles) et peut-être aussi en Amérique latine (au vu du rôle croissant du secteur privé au Brésil). En Afrique, le rôle de l'Etat demeure prédominant, certains droits de gestion étant délégués aux entreprises privées dans les pays d'Afrique centrale dotés d'un couvert forestier élevé et aux communautés en Afrique de l'Est et australe.

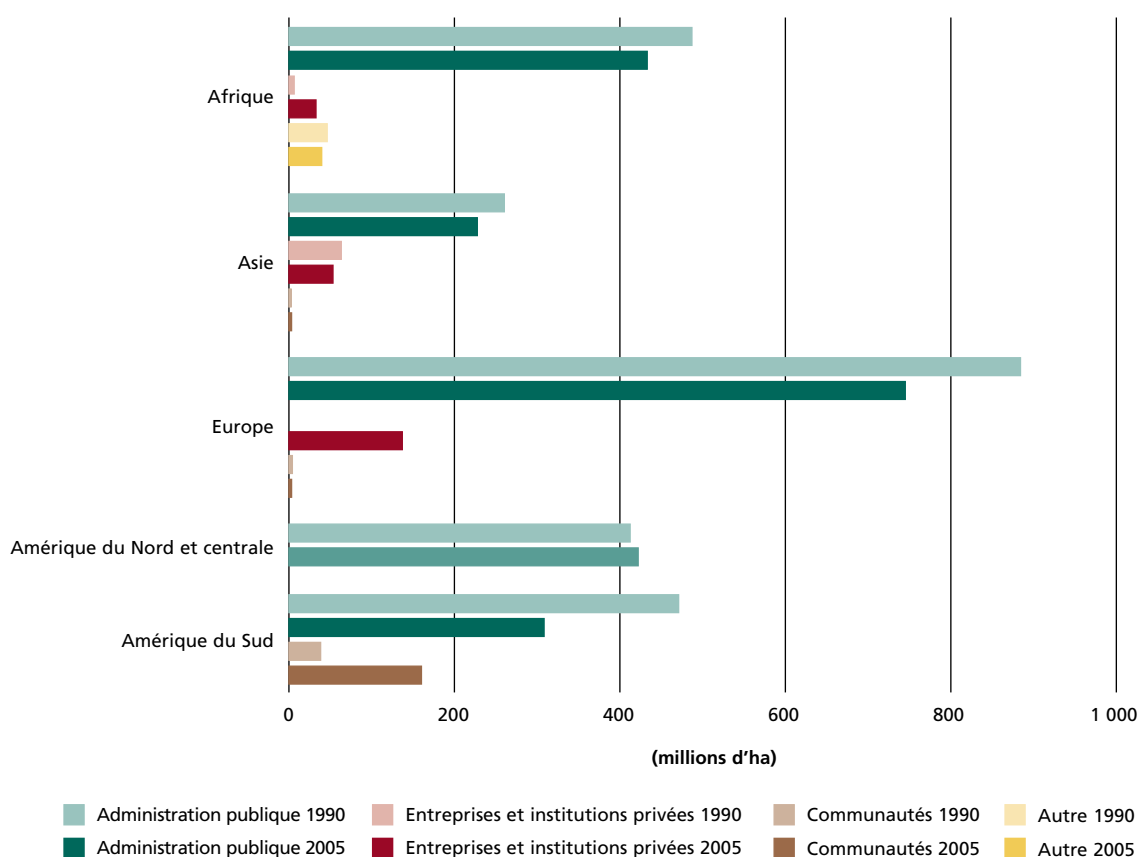
RECETTES ET DÉPENSES PUBLIQUES

Introduction

Les dépenses publiques et le recouvrement des recettes issues de la foresterie sont des mesures des flux financiers entre le gouvernement et le secteur forestier. Dans FRA 2010, les recettes forestières sont définies comme englobant l'ensemble des taxes, droits, frais et redevances expressément perçus sur la production intérieure et le commerce de produits forestiers, mais elles excluent les taxes générales collectées auprès de tous les secteurs de l'économie (p. ex. impôt sur les sociétés et taxe sur les ventes). Les dépenses publiques comprennent les dépenses liées aux activités sylvicoles par toutes les institutions publiques pertinentes et elles sont ventilées en dépenses opérationnelles et paiements de transfert²⁵, chacun de ces types de dépenses étant lui-même divisé selon la source de financement (interne ou externe). Les pays ont aussi été priés d'exclure de leurs rapports les recettes et les dépenses des entreprises publiques (FAO, 2007h).

²⁵ Les paiements de transfert sont des paiements effectués par le gouvernement pour soutenir des activités forestières menées par des particuliers, des entreprises ou des institutions ne relevant pas du secteur public. Il s'agit, par exemple, de dons pour le reboisement et la gestion forestière, et de subventions pour l'emploi, les outils et l'équipement.

FIGURE 7.5
Tendances de la gestion des forêts publiques par région, 1990-2005



Note: L'Océanie n'est pas représentée en raison du faible niveau d'information disponible.

Les recettes forestières peuvent être interprétées de deux façons, en fonction des modalités de gestion forestière du pays. Dans les pays où de vastes superficies de forêt appartiennent ou sont gérées par les pouvoirs publics et sont utilisées à des fins de production commerciale, les recettes forestières peuvent être un indicateur des avantages économiques découlant de la gestion des forêts (c'est-à-dire le revenu, le loyer ou le profit revenant à l'Etat en sa qualité de propriétaire des forêts). Une interprétation plus générale est que les recettes forestières sont un indicateur de la contribution des activités forestières aux finances publiques. Il s'agit d'un indicateur plus large des avantages économiques générés par l'ensemble du secteur, qui est particulièrement utile lorsqu'il est comparé aux dépenses publiques pour faire ressortir le flux financier net entre les pouvoirs publics et le secteur de la foresterie. Les données sur les recettes forestières peuvent indiquer comment évoluent les avantages économiques du secteur forestier au fil du temps, mais il convient d'interpréter les comparaisons entre les pays avec circonspection car les recettes forestières peuvent être affectées par de nombreux facteurs, notamment la valeur marchande réelle et potentielle des ressources forestières, les objectifs de gestion forestière et l'aptitude des pouvoirs publics à recouvrer les recettes (FAO, 2003).

Les dépenses publiques en foresterie constituent un indicateur partiel du niveau d'influence des pouvoirs publics sur les activités forestières d'un pays. En gros, les gouvernements ont quatre sortes d'instruments pour mettre en œuvre les politiques publiques: les règlements; les politiques fiscales (p. ex. les paiements de transfert et les régimes fiscaux); l'action directe (p. ex. les dépenses publiques intervenant directement sur la gestion des forêts); et les activités

afin de faciliter ou de promouvoir un changement de comportement (p. ex. les actions de sensibilisation). À l'exception des régimes fiscaux préférentiels et, dans une certaine mesure, de l'action directe²⁶, les informations recueillies sur les dépenses publiques indiquent la somme que les pouvoirs publics consacrent aux différents types d'instruments susvisés.

La ventilation de ces informations en «dépenses opérationnelles» et «paiements de transfert» donne une indication sommaire de l'importance relative qui est accordée à la réglementation et à la facilitation (dépenses opérationnelles) d'une part et aux paiements de transfert d'autre part. En outre, il est probable que les dépenses consacrées à la réglementation soient beaucoup plus élevées que les dépenses destinées à la facilitation, de sorte que ces informations donnent une indication grossière de la façon dont les pouvoirs publics tentent de brider les comportements (c'est-à-dire au moyen de règlements) plutôt que des efforts qu'ils fournissent en vue d'encourager certains types de comportement grâce à des incitations financières (c'est-à-dire avec des paiements de transfert).

L'information concernant les sources de financement pour les dépenses publiques donne une indication de la dépendance des pays de l'aide étrangère pour la mise en œuvre de leurs politiques, programmes et projets relatifs aux forêts. Le montant total du financement provenant de sources externes donne une indication partielle du montant de l'aide au développement consacré à la foresterie. Toutefois, il comprend uniquement le financement fourni aux gouvernements. Il n'englobe ni l'assistance en nature ni l'aide au développement fournies par l'intermédiaire d'institutions non gouvernementales. Par conséquent, il y a une sous-estimation du total de l'aide étrangère apportée au secteur.

Comme indiqué plus haut, ces informations ne constituent qu'un indicateur partiel des investissements et de la rentabilité des investissements dans la gestion forestière d'un pays, mais c'est un indicateur légèrement meilleur du montant de l'intervention des pouvoirs publics dans le secteur et des principaux instruments dont se servent les gouvernements pour tenter d'influencer les activités forestières. Par conséquent, il fournit des informations utiles sur certains des aspects économiques des progrès des pouvoirs publics vers une gestion durable des forêts et il convient de l'interpréter dans ce contexte plutôt que comme une mesure des produits du secteur.

Situation

Les estimations relatives aux recettes forestières et aux dépenses publiques ont été recueillies pour les années 2000 et 2005 et les chiffres pour 2005 sont repris dans les tableaux 7.2 et 7.3, tandis que les figures 7.6 et 7.7 indiquent les recettes forestières et les dépenses publiques par hectare de forêt par pays. Plus de 100 pays ont fourni cette information, les pays ayant communiqué des données sur le recouvrement des recettes comptant pour 79 pour cent de la superficie forestière mondiale et ceux ayant soumis des données sur les dépenses publiques représentant 64 pour cent de cette superficie. Ainsi, ces chiffres ne présentent qu'une estimation partielle des recettes et des dépenses mondiales en foresterie, mais les pays ayant communiqué des données représentent une part considérable des ressources forestières mondiales. Parmi les pays ayant des superficies forestières importantes et qui n'ont pas été en mesure de fournir la totalité de ces informations, on citera l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la République démocratique du Congo, la Finlande, la France, l'Indonésie et la Nouvelle-Zélande, mais nombre d'entre eux ont fourni au moins une partie des informations.

Le total des recettes forestières en 2005 s'est élevé à 14,6 milliards de dollars EU, ce qui équivaut à environ 4,60 dollars EU par hectare ou 6,10 dollars EU par mètre cube de bois

²⁶ La mesure dans laquelle les dépenses d'action directe sont comprises dans les données recueillies pour FRA 2010 dépend de la question de savoir si les pays mettent en œuvre ce type d'interventions par le biais d'entreprises ou d'entités publiques (p. ex. des sociétés forestières publiques) ou plus directement par le biais de l'administration chargée des forêts (p. ex. la fonction publique). L'intention dans FRA 2010 était d'exclure les recettes et dépenses liées à l'action directe de toutes les données fournies par les pays, mais il n'a pas été facile de décrire cet élément dans les définitions utilisées pour FRA 2010 et il est probable que certains pays ont inclus ce genre de dépenses dans leurs réponses.

TABLEAU 7.2
Recouvrement des recettes forestières par région, 2005

Région	Disponibilité des informations		Recettes forestières en 2005					
	Nombre de pays	% de la superficie forestière totale	Total		Recettes par ha (\$EU)		Recettes par m ³ (\$EU)	
			millions de \$EU	%	Superficie totale	Superficie publique	Extraction totales	Ajustées ²
Afrique	31	63	285	2	1	1	1,24	6,85
Asie	22	88	2 846	19	5	7	4,31	18,92
Europe	20	89	5 420	37	6	6	13,39	17,72
Amérique du Nord et centrale ¹	14	90	2 620	18	4	6	3,40	5,56
Océanie	7	20	146	1	4	23	5,33	33,24
Amérique du Sud	7	76	3 290	23	5	6	10,80	26,50
Monde	101	79	14 607	100	5	6	6,09	12,34

Notes:

¹ Pour les Etats-Unis d'Amérique, ces chiffres reprennent les chiffres des recettes 2000 (chiffres non disponibles pour 2005).

² Sans compter la production de bois de feu et la production tirée des forêts privées (sur la base de la part de la superficie forestière totale).

TABLEAU 7.3
Dépenses publiques consacrées à la foresterie par région, 2005

Région	Disponibilité des informations		Dépenses publiques consacrées à la foresterie en 2005				
	Nombre de pays	% de la superficie forestière totale	Total		Dépenses par ha (\$EU)		
			millions de \$EU	%	Superficie totale	Superficie publique	
Afrique	26	46	625	3	2,04	2,15	
Asie	22	51	6 766	36	22,46	30,09	
Europe	28	94	5 137	27	5,45	5,85	
Amérique du Nord et centrale	13	55	6 303	33	16,28	43,96	
Océanie	6	16	15	0	0,51	16,21	
Amérique du Sud	8	73	166	1	0,26	0,35	
Monde	103	64	19 012	100	7,31	9,47	

produit²⁷. Le recouvrement des recettes dans les différentes régions a été plus ou moins proportionnel à leurs superficies forestières respectives, de sorte que l'on obtient des chiffres similaires de recettes par hectare dans chaque région. La seule exception de taille est celle de l'Afrique, où le recouvrement des recettes est très faible, s'élevant en tout à 285 millions de dollars EU seulement, soit 0,67 dollar EU par hectare en moyenne. En outre, trois pays (le Cameroun, le Maroc et la République du Congo) comptent pour environ les deux tiers de la collecte de revenus signalée en Afrique, ce qui suggère que le recouvrement des recettes par les autres pays de la région ayant fourni des informations est extrêmement faible.

Si l'on suppose que la majeure partie des recettes forestières sont issues de l'utilisation des ressources forestières publiques, la moyenne mondiale du recouvrement des recettes par hectare est légèrement supérieure à 5,60 dollars EU. La seule région où ce chiffre est beaucoup plus élevé est l'Océanie. Cela tient au fait qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le gouvernement perçoit une quantité considérable de recettes forestières mais la majeure partie de la forêt appartient à des propriétaires traditionnels. De même, le recouvrement de recettes par mètre cube de production

²⁷ Tous les chiffres par hectare et par mètre cube ont été calculés en divisant le total des recettes ou des dépenses par la superficie forestière ou par le volume de production dans les pays ayant communiqué des informations sur les recettes et les dépenses.

FIGURE 7.6
Recouvrement des recettes forestières par pays, 2005

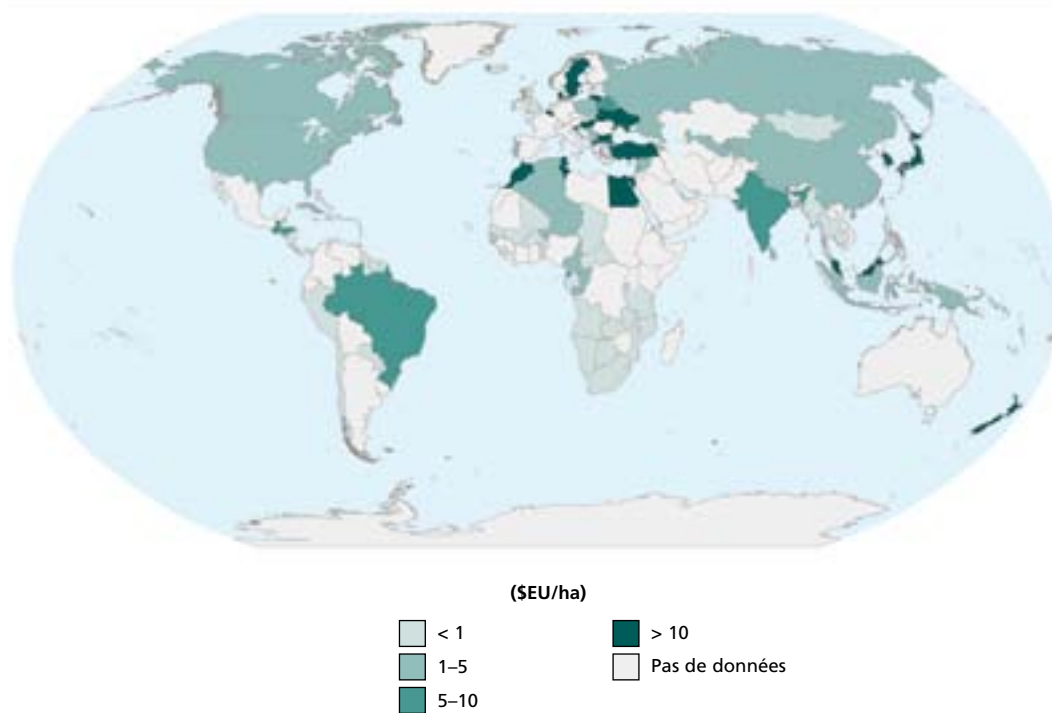
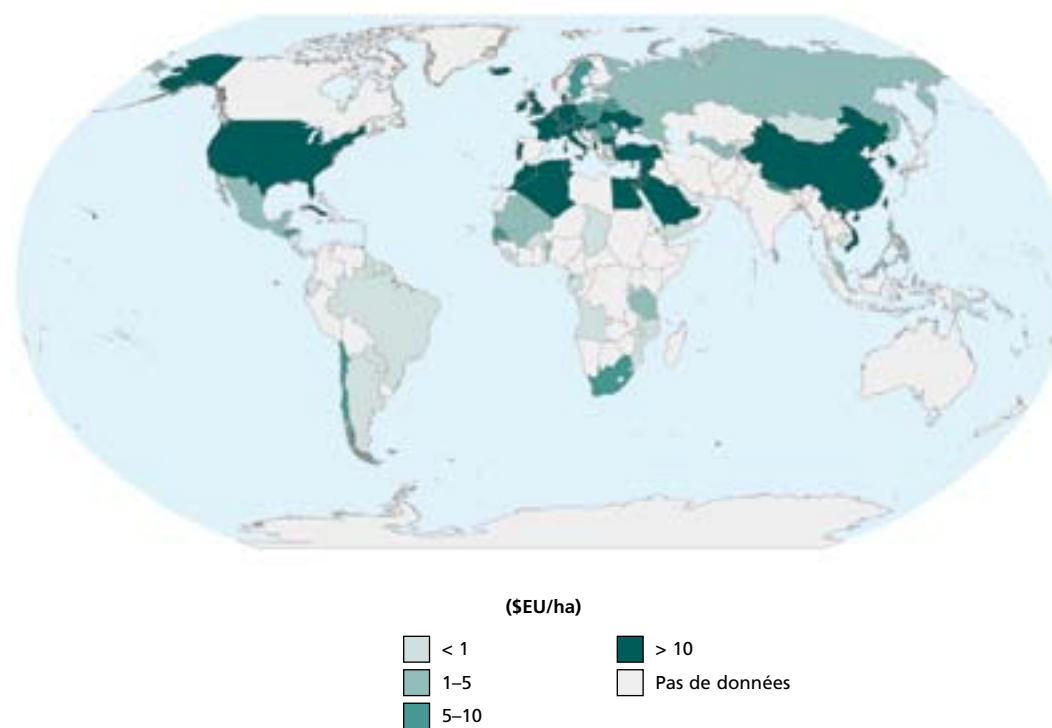


FIGURE 7.7
Dépenses publiques consacrées à la foresterie par pays, 2005



de bois est plus élevé si la production de bois de feu est exclue et il est supposé que ces recettes proviennent principalement de la production des forêts publiques. Toutefois, ces chiffres (repris dans la dernière colonne du tableau 7.2) sont très imprécis, car le montant exact de la production issue des forêts publiques n'était pas demandé dans FRA 2010.

Le total des dépenses publiques consacrées à la foresterie en 2005 dépassait tout juste 19 milliards de dollars EU, l'essentiel de ces dépenses intervenant en Asie, en Europe et en Amérique du Nord et centrale. Les dépenses moyennes par hectare s'élevaient à 7,31 dollars EU, mais les dépenses par hectare sont beaucoup plus élevées en Asie et en Amérique centrale et du Nord. Le chiffre pour l'Europe est plus bas que la moyenne mondiale en raison de l'inclusion de la Fédération de Russie dans cette région (laquelle affiche une vaste superficie forestière mais des dépenses par hectare relativement faibles). Si l'on devait exclure la Fédération de Russie, les dépenses par hectare dans le reste de l'Europe seraient très élevées (30,95 dollars EU par hectare).

Les dépenses publiques consacrées à la foresterie en Afrique sont relativement faibles mais elles sont encore plus basses en Océanie (0,51 dollar EU par hectare) et en Amérique du Sud (0,26 par hectare). Ce faible niveau s'explique par la dominance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Brésil dans le calcul des moyennes régionales, car ces deux pays ont des surfaces forestières relativement vastes, ce qui donne de très faibles dépenses par hectare. Dans le cas de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le faible niveau des chiffres per hectare peut aussi s'expliquer par le fait que la plupart des superficies forestières sont sous le régime de la propriété privée (communautaire).

Là encore, s'il est supposé que la majorité des dépenses publiques sont consacrées à la gestion des forêts domaniales, le total des dépenses divisé par la superficie des forêts publiques donne une estimation de dépenses plus élevée par hectare (avec une moyenne mondiale de 9,47 dollars EU par hectare). Toutefois, certaines de ces dépenses servent à soutenir la foresterie dans le secteur privé ou à financer l'administration et d'autres activités de réglementation; ce n'est donc pas une estimation très fiable des investissements dans la gestion forestière des forêts publiques.

Le tableau 7.4 indique les sources de financement (internes et externes) et les usages des dépenses publiques consacrées au secteur forestier en 2005. Comme il ressort du tableau, la majorité des dépenses publiques en foresterie proviennent de sources internes et le montant du financement externe n'est que de 699 millions de dollars EU, soit environ 4 pour cent du total. Comme on pouvait s'y attendre, c'est l'Afrique qui enregistre la plus forte contribution d'aide extérieure aux dépenses publiques en foresterie, avec 175 millions de dollars EU (28 pour cent du total). L'Europe affiche aussi un pourcentage relativement élevé de financement externe. Cela tient au fait qu'une partie des dépenses publiques en foresterie dans les Etats membres de l'Union européenne provient d'un fonds commun géré par la Commission européenne.

La répartition des dépenses entre dépenses opérationnelles et paiements de transfert varie beaucoup d'une région à l'autre, les paiements de transfert comptant pour environ 43 pour cent

TABLEAU 7.4

Sources et utilisation des dépenses publiques consacrées à la foresterie par région, 2005

Région	Dépenses publiques consacrées à la foresterie en 2005							
	Dépenses opérationnelles (millions de \$EU)			Paiements de transfert (millions de \$EU)			Financement externe (%)	Paiements de transfert (%)
	Internes	Externes	Total	Internes	Externes	Total		
Afrique	418	122	541	31	53	84	28	13
Asie	1 699	12	1 712	4 999	43	5 041	1	75
Europe	2 266	151	2 417	1 468	263	1 731	10	42
Amérique du Nord et centrale	5 505	30	5 535	751	17	769	1	12
Océanie	15	1	15	0	0	0	4	0
Amérique du Sud	98	5	103	60	2	63	5	38
Monde	10 001	321	10 323	7 309	378	7 687	4	43

Note: Les totaux sont inférieurs à ceux indiqués dans le tableau 7.2 ci-dessus car certains pays n'ont pas communiqué le détail de leurs dépenses publiques.

de toutes les dépenses au niveau mondial. Les paiements de transfert sont relativement élevés en Asie, en Europe et en Amérique du Sud, mais beaucoup plus faibles dans les trois autres régions. Cela s'explique sans doute en partie par les dépenses pour soutenir l'établissement des forêts plantées et par le plus grand nombre de forêts privées dans beaucoup de pays de ces régions.

Toutes les données recueillies indiquent une variation considérable d'un pays à l'autre entre les recettes collectées et les dépenses publiques par hectare de forêt. Cela tient à divers facteurs, y compris à la différence entre les types de forêt dans les différents pays mais aussi à leur différent degré de développement économique (les pays les plus développés sont généralement en mesure de consacrer davantage de ressources au secteur forestier que les pays les plus pauvres). Pour prouver cet écart, des courbes de Lorenz ont été tracées afin de mettre en évidence la répartition des recettes collectées et des dépenses publiques pour l'ensemble des ressources forestières mondiales. Ces courbes ont été calculées séparément pour les pays ayant communiqué des chiffres de recouvrement des recettes et de dépenses publiques et elles sont illustrées aux figures 7.8 et 7.9.

Dans la figure 7.8, la répartition du recouvrement des recettes montre que très peu de recettes forestières sont perçues dans 46 pays qui représentent environ 20 pour cent de la superficie forestière (de tous les pays ayant communiqué des données sur le recouvrement des recettes). Dans ces pays, les recettes perçues se montent à moins de 1 dollar EU par hectare. Dans 29 autres, le recouvrement des recettes forestières est compris entre 1 et 5 dollars EU par hectare. Ce groupe comprend bon nombre des pays ayant des superficies forestières importantes, comme le Canada, l'Indonésie, la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique. A eux tous, ces pays comptent pour environ 35 pour cent du recouvrement des recettes et 60 pour cent de la superficie forestière. À commencer par le Brésil, le dernier groupe de 24 pays collecte 65 pour cent de toutes les recettes forestières communiquées. Ces pays (dont bon nombre se trouvent en Europe) représentent les 20 pour cent restants de la superficie forestière et enregistrent des niveaux de recouvrement des recettes de plus de 5 dollars EU par hectare.

FIGURE 7.8
Répartition du recouvrement des recettes forestières au niveau mondial, 2005

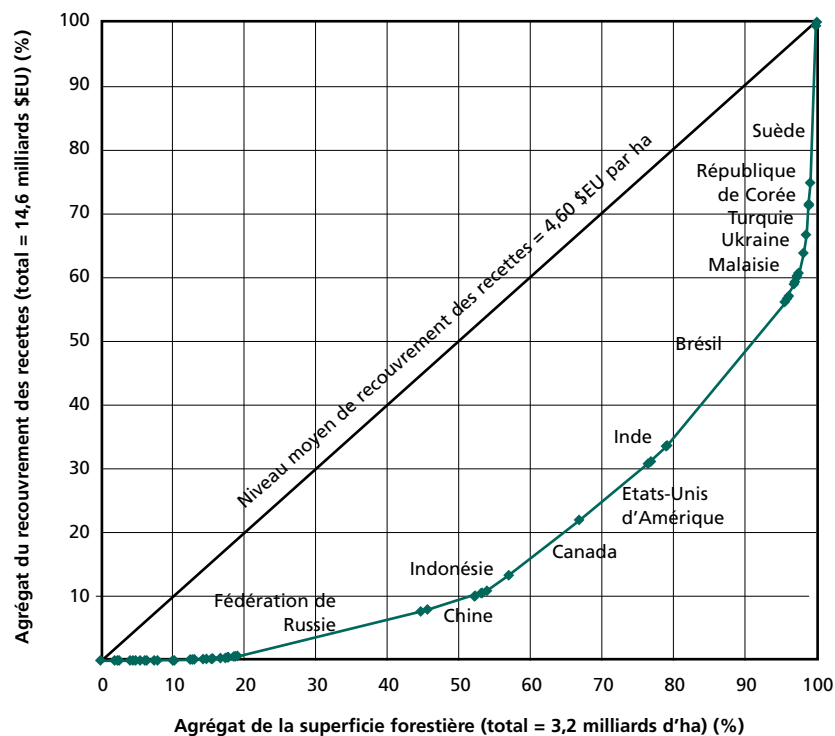
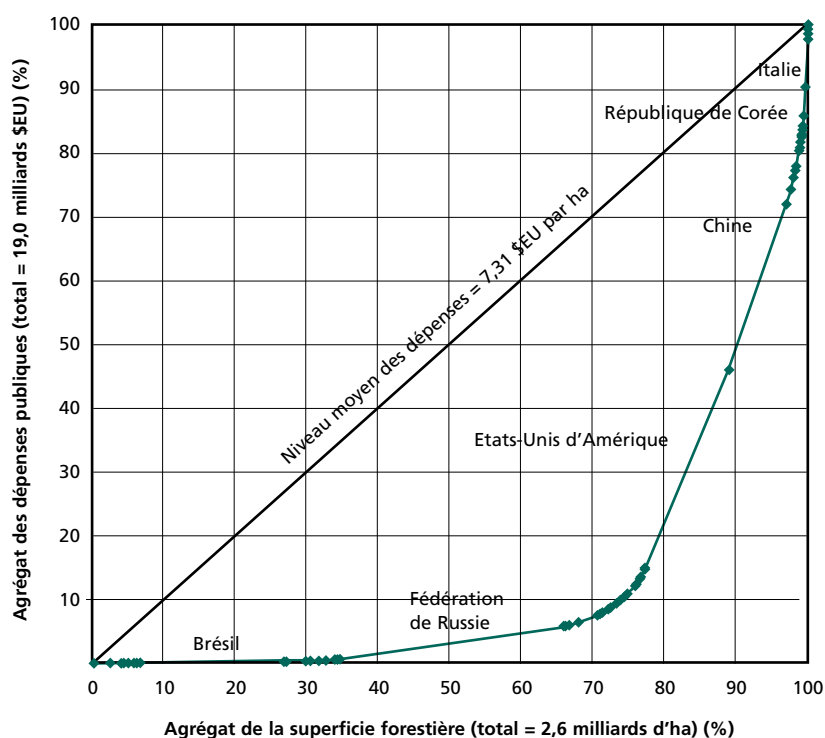


FIGURE 7.9
Répartition des dépenses publiques consacrées à la foresterie au niveau mondial, 2005



Ainsi, pour résumer, très peu de recettes sont perçues sur environ 20 pour cent de la superficie forestière tandis qu'à l'opposé, la majeure partie des recettes forestières sont collectées d'un autre cinquième de la superficie forestière où le recouvrement des recettes par hectare est très élevé. Entre ces deux extrêmes, dans les 60 pour cent restants de la surface forestière, le recouvrement des recettes par hectare est proche de la moyenne mondiale.

La répartition des dépenses publiques consacrées à la foresterie (figure 7.9) indique des écarts encore plus grands entre les pays. Vingt-sept pays ont consacré moins de 1 dollar EU par hectare au secteur forestier, ce qui représente moins de 1 pour cent de toutes les dépenses publiques consacrées à la foresterie mais 35 pour cent de la superficie forestière. Le pays qui ressort le plus dans ce groupe est le Brésil, où les dépenses publiques consacrées au secteur forestier s'élèvent à un peu moins de 0,10 dollar EU par hectare. Un deuxième groupe de 33 pays consacre 1 à 10 dollars EU par hectare à la foresterie. Ces pays comptent pour une part supplémentaire de 40 pour cent de la superficie forestière et 12 pour cent de toutes les dépenses. Dans ce groupe, c'est la Fédération de Russie qui détient la superficie forestière la plus importante. Le dernier groupe de 43 pays compte pour 25 pour cent de la superficie forestière mais pour environ 88 pour cent de toutes les dépenses publiques consacrées à la foresterie. Là encore, quelques pays (Chine, Italie, République de Corée et Etats-Unis d'Amérique) ressortent nettement de ce groupe et comptent pour la majeure partie des dépenses publiques en foresterie.

Comme le montrent les figures ci-dessus, il existe de vastes écarts dans le recouvrement des recettes et les dépenses publiques en foresterie et cette variation est encore plus marquée lorsque les deux jeux de données sont agrégés (car certains pays perçoivent beaucoup de recettes et dépensent très peu alors que d'autres font l'inverse). Pour mettre en évidence les flux nets de financement entre les gouvernements et le secteur forestier, les dépenses publiques ont été soustraites des recettes forestières dans les pays ayant communiqué ces deux chiffres et les résultats au niveau mondial sont repris dans la figure 7.10.

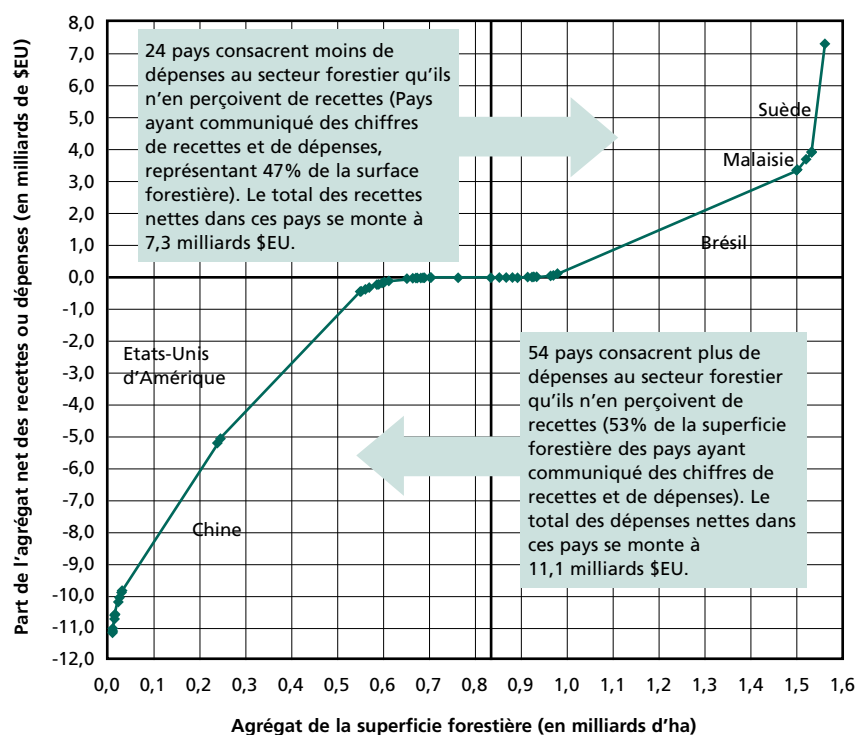
Un groupe de pays beaucoup plus restreint a fourni des chiffres à la fois pour les recettes et les dépenses publiques (78 pays, couvrant 1,6 milliard d'hectares ou 40 pour cent de la superficie forestière mondiale) et le total des flux nets de financement dans ces pays dégage des dépenses nettes de 3,8 milliards de dollars EU, ce qui suggère qu'en moyenne, les gouvernements dépensent plus dans le secteur forestier qu'ils n'en collectent de recettes. En gros, les deux tiers de ces pays (ou un peu plus de la moitié de la superficie forestière) ont consacré plus de dépenses au secteur forestier qu'ils n'en ont perçu de recettes. Toutefois, comme on l'a vu plus haut, l'essentiel des recettes nettes ou des dépenses nettes est intervenu dans un petit nombre de pays significatifs mais, dans une grande majorité de pays, les revenus et dépenses s'équilibrent plus ou moins. Cela ressort clairement de la figure 7.10, puisqu'il y a 48 pays entre les États-Unis d'Amérique et le Brésil qui sont proches d'une valeur de zéro pour l'agrégat net de leurs recettes et leurs dépenses.

Tendances

Les changements intervenus dans les recettes forestières et les dépenses publiques consacrées à la foresterie (entre 2000 et 2005) sont illustrés dans les tableaux 7.5 et 7.6. Un nombre réduit de pays ont fourni cette information pour les deux années considérées et ces tableaux comparent uniquement les chiffres des pays ayant communiqué des données pour les deux années. Toutefois, ils donnent une indication générale de l'évolution tendancielle des recettes et des dépenses publiques dans le secteur forestier pour les différentes régions et au niveau mondial.

Le tableau 7.5 montre que les recettes forestières ont augmenté d'environ 44 pour cent entre 2000 et 2005 (soit une croissance d'environ 7,6 pour cent par an en moyenne). La production industrielle de bois rond n'a que légèrement augmenté durant cette période (d'environ 8 pour cent), donc la majeure partie de cette hausse s'explique par des niveaux plus élevés de charges forestières (par unité de production) et, peut-être, un taux de recouvrement plus élevé

FIGURE 7.10
Recettes et dépenses publiques nettes en foresterie, 2005



des taxes forestières sur les autres biens et services fournis par les forêts. Ces chiffres ne sont pas ajustés pour tenir compte de l'inflation mais ils indiquent que le taux de recouvrement des recettes forestières a été supérieur au taux d'inflation (c'est-à-dire qu'il a augmenté en termes réels).

Au niveau régional, toutes les régions ont augmenté leur taux de recouvrement des recettes, sauf l'Afrique. La hausse relativement faible observée en Amérique du Nord et en Amérique centrale est en grande partie imputable au Canada, où la production n'a guère augmenté entre les deux années de référence et où l'augmentation du taux de recouvrement n'a été que modeste. La très forte progression observée en Europe s'explique essentiellement par des hausses en Suède et dans la Fédération de Russie. Dans ces deux pays, la production de bois rond industriel a augmenté mais le niveau moyen de recouvrement des recettes par mètre cube a aussi augmenté (sensiblement dans le cas de la Fédération de Russie). En Afrique, le repli observé dans le recouvrement des recettes est entièrement attribué au Gabon, où la collecte des recettes est tombée de 143 millions de dollars EU en 2000 à 16 millions de dollars EU en 2005, malgré un accroissement de la production. Si l'on exclut le Gabon, la plupart des autres pays de cette région ont légèrement augmenté les recettes collectées.

Le tableau 7.6 montre que les dépenses publiques dans le secteur forestier ont aussi augmenté entre 2000 et 2005, dans des proportions analogues à la hausse du recouvrement des recettes (49 pour cent du total ou 8,3 pour cent par an). Au niveau régional, on observe de modestes augmentations en Amérique du Sud, du Nord et centrale et des augmentations proches de la moyenne mondiale en Europe et en Océanie. Les deux régions qui affichent des hausses

TABLEAU 7.5
Tendances du recouvrement des recettes forestières par région, 2000-2005

Région	Pays ayant soumis des données pour les deux années		Recettes forestières			
	Nombre	% de la superficie forestière	2000 (millions de \$EU)	2005 (millions de \$EU)	Taux de changement (%)	
					total	par an
Afrique	25	58	326	273	-16,3	-3,5
Asie	20	72	1 981	2 510	26,7	4,9
Europe	19	88	3 104	5 410	74,3	11,8
Amérique du Nord et centrale	9	45	1 231	1 289	4,7	0,9
Océanie	7	20	103	146	42,1	7,3
Amérique du Sud	5	67	2 213	3 282	48,3	8,2
Monde	85	66	8 957	12 910	44,1	7,6

Note: Les Etats-Unis d'Amérique ont seulement communiqué des données pour 2000 et sont donc exclus de ce tableau.

TABLEAU 7.6
Tendances des dépenses publiques consacrées à la foresterie par région, 2000-2005

Région	Pays ayant soumis des données pour les deux années		Dépenses publiques consacrées à la foresterie			
	Nombre	% de la superficie forestière	2000 (millions de \$EU)	2005 (millions de \$EU)	Taux de changement (%)	
					total	par an
Afrique	20	36	361	578	60,1	9,9
Asie	19	51	2 969	6 727	126,6	17,8
Europe	24	13	2 792	3 994	43,1	7,4
Amérique du Nord et centrale	8	44	5 382	5 910	9,8	1,9
Océanie	4	16	10	14	40,9	7,1
Amérique du Sud	6	71	148	160	7,7	1,5
Monde	81	40	11 663	17 383	49,0	8,3

notables sont l'Afrique et l'Asie. Dans ce dernier cas, cela s'explique par de fortes hausses des paiements de transfert dans quelques pays (probablement du fait d'un accroissement du soutien des pouvoirs publics en faveur de l'établissement de forêts plantées). En Afrique, la hausse est principalement imputable au Maroc et à l'Afrique du Sud, qui ont enregistré de fortes augmentations des dépenses publiques en foresterie.

Le financement de sources internes comme externes a augmenté entre 2000 et 2005, mais la part du financement externe dans le total des dépenses publiques est plus ou moins inchangée (3 pour cent en 2000 et 4 pour cent en 2005). En outre, cette modeste augmentation du financement externe est principalement intervenue en Europe et elle résulte très probablement de l'élargissement de l'Union européenne (qui donne accès au fonds commun de l'Union européenne à un plus grand nombre de pays). En outre, on enregistre aussi une légère augmentation du financement externe destiné à la foresterie en Afrique, alors qu'il a diminué dans toutes les autres régions.

Le changement le plus intéressant concernant les données relatives aux dépenses publiques concerne le recentrage des dépenses vers les paiements de transferts que l'on a pu observer entre 2000 et 2005. Les paiements de transfert sont passés de 3,7 milliards de dollars EU (31 pour cent des dépenses totales) en 2000 à 7,7 milliards de dollars EU (43 pour cent du total) en 2005. En outre, le montant total des paiements de transfert a augmenté dans toutes les régions (et cette augmentation a été proportionnelle au total dans toutes les régions sauf en Europe).

Les tableaux 7.5 et 7.6 ne sont pas directement comparables, car les données communiquées par certains pays apparaissent dans l'un mais pas dans l'autre (p. ex. Afrique du Sud et États-Unis d'Amérique). Ils impliquent que les dépenses publiques ont davantage augmenté que l'encaissement des recettes et qu'au niveau mondial, l'écart entre les dépenses publiques et le recouvrement des recettes s'est creusé de 2000 à 2005 (c'est-à-dire que les dépenses nettes ont augmenté). Toutefois, comme indiqué plus haut, ces chiffres varient beaucoup d'un pays à l'autre, de sorte qu'ils ne peuvent être interprétés utilement qu'au niveau des pays. L'examen des données nationales montre que les dépenses nettes ou les recettes nettes dans chaque pays ont généralement augmenté entre les deux années et que, hormis ces augmentations en termes de volume, la tendance mondiale des dépenses nettes ou des recettes nettes en 2000 est comparable à celle qui est illustrée à la figure 7.10.

Conclusions

Compte tenu des énormes écarts entre les pays, toute conclusion dégagée de l'interprétation de ces chiffres sera probablement très générale et ne s'appliquera pas à beaucoup de pays. Toutefois, les chiffres appuient quatre observations générales concernant la situation et les tendances du taux de recouvrement des recettes forestières et des dépenses publiques dans le secteur.

La première observation est que, dans la plupart des pays, les dépenses publiques en foresterie sont plus élevées que l'encaissement des recettes provenant du secteur. Toutefois, à quelques exceptions près, ce niveau de soutien est généralement assez modeste. Ainsi, la majeure partie de l'investissement dans la gestion des forêts provient du secteur privé (y compris les communautés locales et les particuliers, ainsi que l'industrie forestière) et elle est probablement consacrée aux usages commerciaux et productifs des ressources forestières.

Une deuxième observation est que les dépenses publiques consacrées à la foresterie se détournent progressivement des dépenses opérationnelles pour privilégier les paiements de transfert. Dans une certaine mesure, cela peut s'expliquer par des changements dans le régime de propriété des forêts et, plus particulièrement, l'appui que les pouvoirs publics accordent à l'établissement de forêts plantées. Toutefois, cela suggère aussi que le rôle des administrations forestières évolue peu à peu et s'éloigne d'une action directe et réglementaire du secteur pour adopter une approche de facilitation et d'appui aux acteurs non étatiques. Cette évolution est conforme à la tendance générale observée dans l'administration publique de nombreux pays ces dernières années, où les gouvernements tendent à assumer un rôle direct moindre dans la fourniture des services pour se concentrer davantage sur la facilitation et la prestation de services par le biais de partenariats avec le secteur privé.

Si l'on compare 2000 et 2005, l'encaissement des recettes et les dépenses publiques ont tous deux augmenté en termes réels (c'est-à-dire par des montants supérieurs au niveau d'inflation), de sorte que l'intérêt que le gouvernement porte au secteur et son niveau de participation ont augmenté. C'est là un développement positif mais, comme on l'observe plus haut, la hausse en termes de dépenses publiques nettes consacrées à la foresterie n'est que modeste dans la plupart des pays. Les bénéfices non marchands des forêts sont souvent soulignés dans les débats politiques forestiers, mais les administrations forestières semblent incapables de s'imposer face aux autres pressions exercées sur le financement public, pour obtenir des investissements publics accrus dans le secteur. Cela suggère soit que ces bénéfices ne sont pas particulièrement importants (p. ex. si on les compare à d'autres services publics) soit que les administrations forestières parviennent mal à faire prendre conscience aux décideurs des pouvoirs publics du rôle important des forêts et de la foresterie.

Enfin, la région qui semble très différente des autres est l'Afrique (tant au plan régional qu'au plan national). Le recouvrement des recettes et les dépenses publiques sont relativement faibles en Afrique et la région dépend beaucoup de l'aide extérieure; la majorité des dépenses publiques régionales en foresterie est destinée à des dépenses opérationnelles. Dans une certaine mesure, ces chiffres traduisent certaines des contraintes générales imposées au développement en Afrique. Toutefois, ils sous-entendent aussi que les gouvernements n'ont que très peu d'intérêt ou de capacités pour appuyer le secteur. Sachant qu'en théorie la majorité des ressources forestières de cette région appartiennent toujours à l'Etat ou demeurent sous son contrôle (dans nombre de ces pays, toutes les forêts appartiennent à l'Etat), cela suggère que les dispositifs d'administration forestière en place en Afrique sont peut-être inefficaces.

VALEUR DES EXTRACTIONS DE BOIS ET DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Introduction

La valeur des extractions de bois et de PFNL est un indicateur de la contribution des forêts et des terres boisées aux économies nationales et c'est l'indicateur des avantages socio-économiques qui est généralement le plus facile à quantifier et à interpréter. Ces chiffres fournissent aussi des indications sur la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté (notamment dans le cas des PFNL, qui sont fréquemment récoltés par les populations riveraines pauvres), même si, bien souvent, ils ne parviennent pas à refléter la contribution très importante que la production et l'autoconsommation peuvent apporter aux moyens d'existence locaux. Pour compenser les fluctuations annuelles dans les volumes extraits et leur valeur, les chiffres exprimant la valeur des extractions de bois sont des moyennes quinquennales, soit la moyenne de 1988 à 1992 pour 1990, de 1998 à 2002 pour 2000 et de 2003 à 2007 pour 2005. Comme les informations sur les PFNL sont souvent limitées, les pays ont seulement été invités à donner la valeur obtenue pour 2005.

Situation

L'information sur la valeur totale des extractions de bois communiquée pour 2005 a été fournie par 112 pays couvrant 85 pour cent de la superficie forestière totale (voir le tableau 7.7)²⁸. Les pays ont aussi été priés de fournir cette information en la ventilant entre bois rond industriel et bois de feu. Nombre de pays ont répondu pour le bois rond industriel mais beaucoup moins ont fourni des données sur la valeur des extractions de bois de feu.

A l'exception de la République démocratique du Congo, la plupart des pays n'ayant pas fourni cette information ont une production de bois relativement modeste. Compte tenu de ce constat, et du fait que la valeur des extractions de bois de feu est généralement faible, les données collectées pour FRA 2010 donnent une indication raisonnable de la valeur des extractions de bois aux niveaux mondial et régional.

²⁸ Certains pays ont uniquement fourni des informations pour la valeur des extractions de bois de feu ou de bois rond industriel (p. ex. le Canada, la Chine et la Malaisie ont uniquement communiqué des données sur ce dernier point) et n'indiquent pas de total sur le questionnaire FRA. Dans de tels cas, ces chiffres ont été utilisés pour les totaux dans l'analyse et sont repris dans les tableaux présentés ici.

TABLEAU 7.7

Nombre de pays ayant communiqué la valeur de leurs extractions de bois par région, 2005

Région	Bois de feu		Bois rond industriel		Total	
	Nombre de pays ayant soumis des données	% de la superficie forestière	Nombre de pays ayant soumis des données	% de la superficie forestière	Nombre de pays ayant soumis des données	% de la superficie forestière
Afrique	23	32	25	46	33	50
Asie	13	24	22	74	24	73
Europe	26	96	29	96	29	96
Amérique du Nord et centrale	3	53	8	98	8	98
Océanie	2	1	6	98	6	98
Amérique du Sud	5	67	12	93	12	93
Monde	72	57	102	84	112	85

Un total de 85 pays, représentant 77 pour cent de la superficie forestière mondiale, ont fourni des données sur la valeur des extractions de PFNL (en adoptant la même méthodologie que celle décrite dans l'évaluation quantitative au chapitre 5). Aux niveaux régional et sous-régional, le taux de réponse le plus élevé (sur la base de la superficie forestière des pays ayant communiqué des données) est obtenu en Amérique du Nord, puis en Asie de l'Est, en Europe, en Asie du Sud-Est, en Amérique du Sud, en Océanie, en Afrique et en Asie de l'Ouest et centrale.

En général, on a obtenu davantage de données sur la valeur des produits végétaux que sur celle des produits d'origine animale (hormis dans les pays de l'OCDE). Les catégories de produits végétaux pour lesquelles les informations étaient les plus nombreuses étaient les aliments, les exsudats, les plantes ornementales, et les plantes médicinales et aromatiques. En ce qui concerne les produits d'origine animale, on a obtenu plus d'informations sur la valeur des extractions de miel et de cire d'abeille.

Il convient de noter que l'évaluation de la valeur des extractions de PFNL pose un certain nombre de problèmes. L'un d'eux tient au fait que l'évaluation demandait la valeur de la production primaire (c'est-à-dire sans tenir compte du revenu des traitements intervenant en aval à l'extérieur de la forêt), mais dans nombre de cas, les pays ont communiqué des données concernant les valeurs des produits semi-transformés (lesquelles sont sensiblement plus élevées pour couvrir les frais de transport et de main-d'œuvre). Ainsi, certains pays ont fourni des données sur la valeur de leur production de beurre de karité, lequel est obtenu par le traitement des graines du *Butyrospermum parkii*, au lieu d'évaluer la seule valeur des graines. Le cas du miel sauvage constitue un autre exemple, puisqu'il est récolté dans les forêts, puis raffiné et classé (selon différents niveaux de qualité) avant d'être commercialisé. Beaucoup de pays ont fourni des données relatives à la valeur en se basant sur cette dernière valeur marchande.

Un autre problème réside dans le fait que nombre de pays n'ont communiqué que la valeur de leurs cinq à dix PFNL les plus importants et ils n'ont pas fourni d'estimations de la valeur totale de tous les PFNL produits dans le pays. La plupart des pays ont uniquement rapporté la valeur des PFNL qui sont utilisés commercialement et n'ont pas estimé la valeur de ceux qui sont principalement destinés à l'autoconsommation.

Compte tenu de ces problèmes d'évaluation, les chiffres relatifs à la valeur des extractions de PFNL sont très imprécis et pourraient constituer des surestimations ou des sous-estimations importantes, en fonction des types de produits considérés, de leurs utilisations et des différentes méthodologies employées pour en estimer la valeur. Néanmoins, ils donnent une indication très grossière de l'importance des différents produits, des variations régionales et de l'importance relative des PFNL par rapport aux extractions de produits ligneux.

Le tableau 7.8 montre que la valeur totale des extractions de produits forestiers en 2005 était de 121,9 milliards de dollars EU; environ 71 pour cent de ce total provenait du bois rond industriel, 15 pour cent venait des PFNL et 14 pour cent du bois de feu.

Au niveau régional, l'essentiel de la valeur des extractions concerne trois régions: l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord et centrale. Ensemble, ces trois régions comptent pour 87 pour cent de la valeur totale des extractions. L'autre résultat intéressant au niveau régional concerne la composition très différente de la valeur des extractions dans les différentes régions. En Amérique du Nord et centrale, en Océanie et en Amérique du Sud, le bois rond industriel représente l'essentiel de la valeur des extractions. La valeur des extractions de bois de feu est particulièrement importante en Asie et en Afrique (même si le chiffre communiqué est sans doute sous-estimé dans bon nombre des autres régions).

Le tableau 7.8 montre aussi la valeur des extractions de bois par mètre cube. Comme on pouvait s'y attendre, la valeur moyenne du bois de feu est beaucoup plus faible (18 dollars EU par mètre cube) que la valeur du bois rond industriel (51 dollars EU par mètre cube). Au niveau régional, les différences en valeurs unitaires sont sensibles et s'expliquent par un certain nombre de facteurs. Tout d'abord, l'abondance relative ou le manque de bois dans différentes régions (donc l'équilibre entre l'offre et la demande) peuvent expliquer partiellement pourquoi la valeur du bois de feu et du bois rond industriel en Asie est relativement élevée alors que la valeur des extractions de bois rond industriel en Amérique du Sud est relativement faible. Deuxièmement, le mélange des espèces peut expliquer une partie des écarts (p.ex. les extractions d'espèces tropicales de valeur élevée contribuent sans doute aux valeurs unitaires plus hautes des extractions en Afrique et en Asie). De même, on peut s'attendre à ce que les régions présentant un pourcentage relativement élevé d'extractions en provenance de forêts plantées (p. ex. l'Europe et l'Amérique du Sud) aient des valeurs unitaires relativement faibles, puisque la valeur du bois rond issu des forêts plantées est généralement faible comparée à la production issue de forêts naturelles.

La variation entre les valeurs moyennes (ou le prix) des extractions de bois rond industriel est aussi intéressante et est illustrée à la figure 7.11. On y voit que la majeure partie du bois rond industriel a une valeur comprise entre 30 et 70 dollars EU par mètre cube et que la valeur du bois rond dans nombre de grands pays producteurs de bois s'est inscrite dans cette fourchette. Parmi les producteurs importants ayant des valeurs de bois rond industriel relativement faibles figurent le Brésil et la Russie, alors que la valeur du bois rond en Inde (où le bois est rare par rapport au nombre d'habitants) est très élevée. La valeur moyenne du bois rond industriel varie d'un pays à l'autre (et elle peut aussi varier au sein même d'un pays) pour plusieurs raisons. Néanmoins, la figure 7.11 fournit une indication très générale des prix moyens du bois rond industriel dans différents pays désignés.

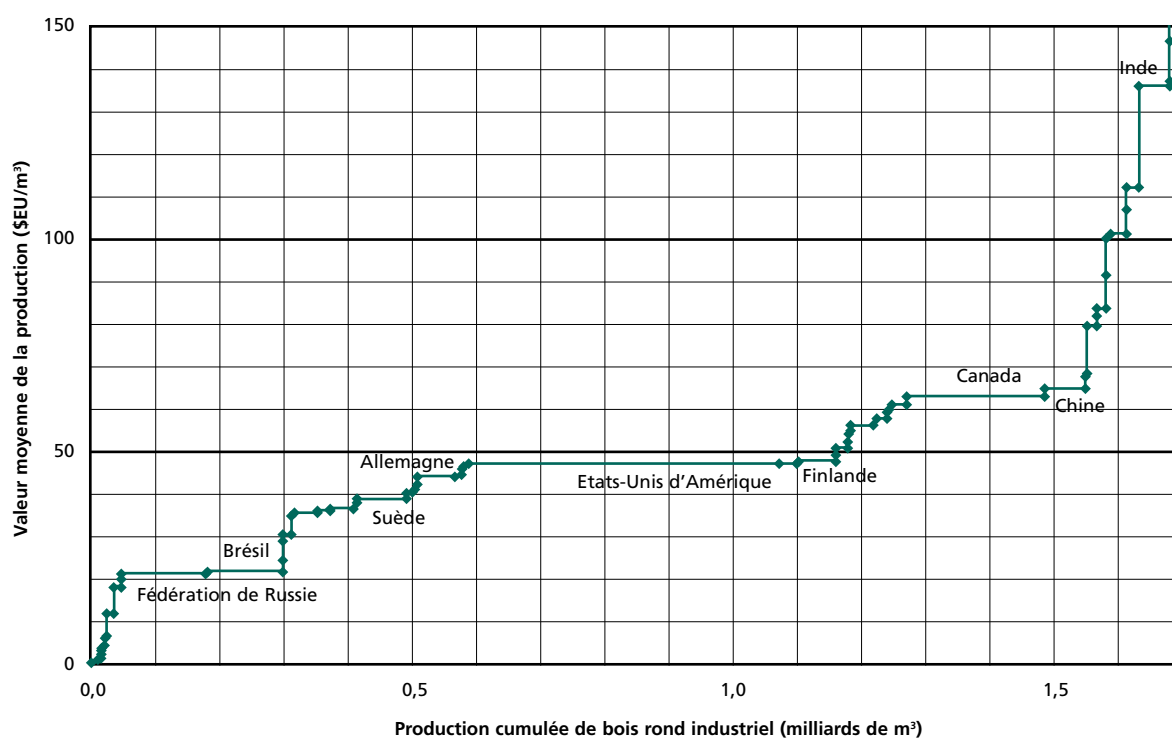
Le tableau 7.9 met en évidence l'importance relative des différents PFNL (en termes de valeur des extractions) aux niveaux mondial et régional²⁹. Au niveau mondial, cinq grandes

TABLEAU 7.8
Valeur totale des extractions de bois et de PFNL par région, 2005

Région	Bois						PFNL	Tous produits
	Bois de feu		Bois rond industriel		Total		Total (milliards de \$EU)	Total (milliards de \$EU)
	milliards de \$EU	\$EU/m ³	milliards de \$EU	\$EU/m ³	milliards de \$EU	\$EU/m ³		
Afrique	1,4	7	2,9	54	4,3	16	0,5	4,8
Asie	10,3	27	18,1	100	28,4	51	7,0	35,4
Europe	3,4	23	20,7	40	24,1	36	8,4	32,5
Amérique du Nord et centrale	0,4	7	37,0	53	37,3	49	1,7	39,0
Océanie	0	14	2,7	51	2,7	51	0,4	3,1
Amérique du Sud	1,8	12	4,7	25	6,4	19	0,5	6,9
Monde	17,2	18	86,1	51	103,4	39	18,5	121,9

²⁹ La valeur totale des 15 catégories de PFNL est inférieure à la valeur totale mondiale communiquée, qui se monte à 18,5 milliards de dollars EU, car la valeur des «autres produits végétaux ou animaux» (outre les dix premiers produits) n'est pas indiquée ici.

FIGURE 7.11
Valeur des extractions de bois rond industriel, 2005



TABEAU 7.9
Valeur des extractions de PFNL par catégorie et par région, 2005

Catégories de PFNL	Total (millions de \$EU)	Part de chaque catégorie dans la valeur totale (%)					
		Monde	Europe	Asie	Amériques	Océanie	Afrique
Aliments	8 614	51	48	67	23	47	39
Autres produits végétaux	2 792	17	3	22	61	3	7
Miel sauvage et cire d'abeille	1 805	11	21	n.s.	n.s.	12	n.s.
Plantes ornementales	984	6	10	1	3	4	0
Exsudats	631	4	1	7	5	0	25
Matières végétales pour médicaments, etc.	628	4	5	2	1	9	18
Viande de chasse	577	3	7	n.s.	n.s.	1	2
Matériaux pour ustensiles, construction, etc.	427	3	3	1	3	18	n.s.
Cuir, peaux et trophées	183	1	1	n.s.	3	7	n.s.
Animaux vivants	154	1	2	n.s.	n.s.	0	7
Fourrage	21	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0	2
Colorants et teintures	18	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0	n.s.
Autres produits animaux non comestibles	6	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Autres produits animaux comestibles	1	n.s.	n.s.	0	0	0	n.s.
Matière première animale pour les médicaments	0	n.s.	n.s.	0	0	0	0
Valeur totale (millions de \$EU)	16 839	16 839	8 389	5 655	2 132	402	261

Note: n.s. = «non significatif» (c.-à-d. moins de 1 pour cent du total).

catégories comptent pour 90 pour cent de la valeur totale des extractions de PFN: les aliments (51 pour cent), les autres produits végétaux (17 pour cent), le miel (11 pour cent), les plantes ornementales (6 pour cent) et les exsudats (4 pour cent).

Les produits végétaux (huit catégories) comptent pour 84 pour cent de la valeur totale des extractions de PFNL et les aliments ont la plus haute valeur (8,6 milliards de dollars EU). Les fruits, les baies, les champignons et les noix ont été identifiés comme étant les principaux produits alimentaires par la plupart des pays. Les autres produits végétaux (2,8 milliards de dollars EU) comprenaient un large éventail d'espèces utilisées principalement à des fins non alimentaires (p. ex. la production de feuilles de biddi en Inde).

L'extraction de produits animaux a une valeur totale de 2,7 milliards de dollars EU, avec 1,8 milliard de dollars EU générés par le miel et la cire d'abeille et 0,6 milliard de dollars EU obtenus de la production de viande de chasse. Toutefois, il se peut que ces chiffres omettent une quantité non négligeable de produits animaux. Ainsi, la valeur signalée des extractions de viande de chasse (viande de brousse) en dehors de l'Europe n'est que de 10 millions de dollars EU, ce qui est probablement un chiffre très en dessous de la valeur réelle des extractions dans les autres régions.

En Europe, les principaux producteurs de PFNL comprennent la Fédération de Russie (61 pour cent du total pour l'Europe), l'Allemagne (7 pour cent), l'Espagne (6 pour cent), le Portugal (5 pour cent) et l'Italie (4 pour cent). Ensemble, ces pays comptent pour 83 pour cent du total européen. Trois catégories de PFNL en Europe comptent pour 79 pour cent de la valeur totale des extractions: les aliments (48 pour cent), le miel (21 pour cent) et les plantes ornementales (10 pour cent). La valeur signalée des extractions de viande de chasse est proche de 0,6 milliard de dollars EU et la valeur cumulée de tous les produits de la chasse représente environ 10 pour cent du total.

En Asie, trois pays comptent pour 96 pour cent de la valeur de toutes les extractions de PFNL: la Chine (67 pour cent), la République de Corée (26 pour cent) et le Japon (3 pour cent). Les aliments sont de loin le produit le plus important (67 pour cent du total pour l'Asie), suivis des autres produits végétaux (22 pour cent) et des exsudats (7 pour cent).

Aux Amériques (Amérique du Nord, centrale et du Sud, plus les Caraïbes), les États-Unis d'Amérique représentaient 61 pour cent de la valeur des extractions de PFNL, suivis du Brésil (13 pour cent), du Canada (12 pour cent) et de la Colombie (7 pour cent). Ensemble, ces quatre pays représentaient 93 pour cent du total signalé. Les principales catégories de PFNL étaient les autres produits végétaux (61 pour cent du total), les aliments (23 pour cent) et les exsudats (5 pour cent).

L'Afrique du Sud représentait 71 pour cent de la valeur totale des extractions de PFNL en Afrique, suivie du Soudan (10 pour cent). Les aliments et les exsudats (principalement la gomme arabique) étaient les PFNL les plus importants, qui comptaient pour 39 pour cent (aliments) et 25 pour cent (exsudats) de la valeur totale de la production.

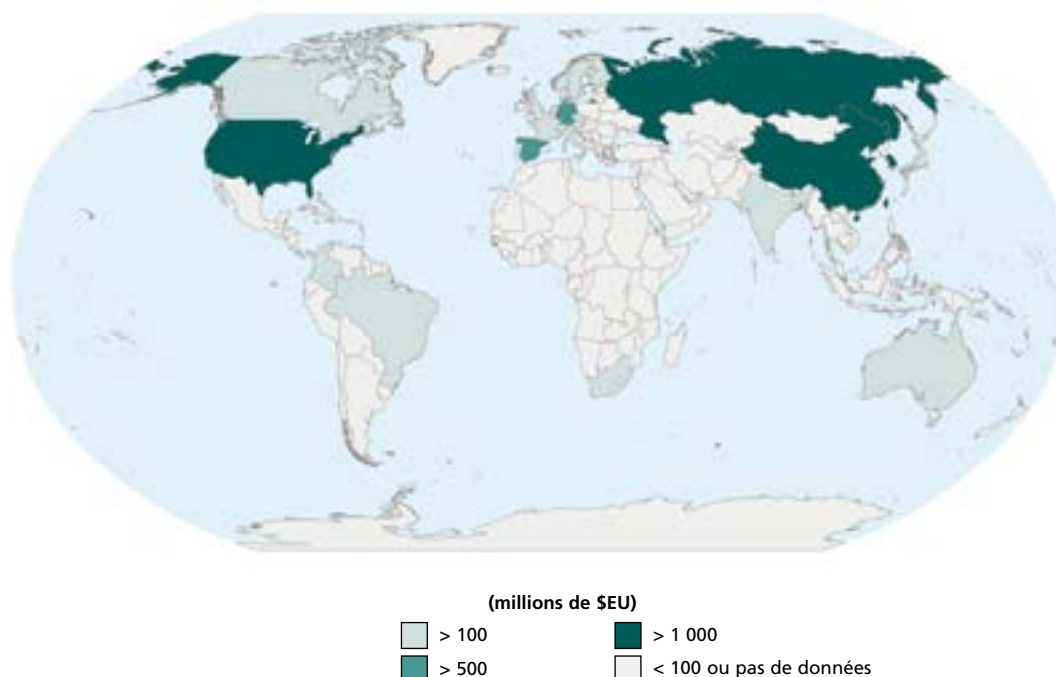
En Océanie, la nourriture comptait pour presque la moitié (47 pour cent) de la valeur signalée; venaient ensuite les matériaux pour la fabrication d'ustensiles et la construction (18 pour cent), le miel sauvage et la cire d'abeille (12 pour cent).

Au niveau national, la Chine et la Russie représentaient la moitié de la valeur mondiale des extractions de PFNL et 23 pays représentaient 96 pour cent du total mondial. Les pays affichant des valeurs élevées d'extractions de PFNL sont repris dans la figure 7.12.

Tendances

En raison de plusieurs facteurs, la comparaison de la valeur des extractions de bois et de PFNL entre les différentes années semble très peu fiable. Tout d'abord, l'évolution tendancielle de la valeur des extractions de bois peut uniquement être analysée pour les pays ayant communiqué des informations pour toutes les années demandées dans l'enquête FRA 2010, mais le nombre de pays ayant effectivement fourni cette information est très faible (voir le tableau 7.10). Deuxièmement, dans le cas des PFNL, la quantité et la fiabilité des données se sont nettement améliorées dans FRA 2010 par rapport à l'évaluation précédente (voir plus loin), de sorte que

FIGURE 7.12
Pays ayant des valeurs élevées d'extractions de PFNL, 2005



TABEAU 7.10
Nombre de pays ayant communiqué la valeur de leurs extractions de bois par région, 1990, 2000 et 2005

Région	Bois de feu		Bois rond industriel		Extractions totales	
	Nombre de pays	% de la superficie forestière	Nombre de pays	% de la superficie forestière	Nombre de pays	% de la superficie forestière
Afrique	14	23	19	35	22	36
Asie	11	24	18	72	21	73
Europe	20	15	23	15	23	15
Amérique du Nord et centrale	3	53	5	97	5	97
Océanie	1	0	3	20	4	20
Amérique du Sud	4	67	7	70	7	70
Monde	53	35	75	53	82	53

les différences éventuelles entre les valeurs signalées dans FRA 2005 et FRA 2010 traduiront probablement des améliorations dans la collecte et la communication des données plutôt qu'une évolution tendancielle réelle des valeurs.

Enfin, les valeurs des extractions peuvent fluctuer beaucoup d'une année sur l'autre (en fonction des conditions du marché), de sorte que l'information pour quelques années seulement peut traduire des changements à court terme dans les valeurs marchandes plutôt que des tendances à long terme. Ce point vaut tout particulièrement pour le bois rond industriel, où une série chronologique plus complète (c'est-à-dire des chiffres annuels sur de nombreuses années) serait requise pour brosser un meilleur tableau de l'évolution des valeurs.

Le tableau 7.11 compare les valeurs des extractions de bois en 1990, 2000 et 2005. Les pays ayant fourni ces données ne représentent qu'environ la moitié de la superficie forestière mondiale et le tableau ne montre pas séparément la valeur des extractions de bois de feu (celle-ci est pourtant comprise dans le calcul des totaux). Le tableau montre que la valeur totale des

TABLEAU 7.11

Tendances de la valeur des extractions de bois par région, 1990-2005

Région	Extractions de bois rond industriel						Total des extractions de bois rond		
	Valeur totale (milliards de \$EU)			Valeur unitaire (\$EU/m ³)			Valeur totale (milliards de \$EU)		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Afrique	1,7	1,1	1,7	50	28	38	2,6	2,1	2,9
Asie	21,7	15,1	18,1	106	92	100	31,0	22,9	28,4
Europe	14,5	11,6	17,2	49	34	46	17,0	13,4	20,3
Amérique du Nord et centrale	18,1	28,6	36,7	26	40	52	18,4	29,0	37,1
Océanie	0,6	0,9	1,5	40	39	55	0,6	0,9	1,5
Amérique du Sud	4,2	3,1	4,4	28	21	24	5,5	4,4	6,1
Monde	60,8	60,4	79,7	43	42	53	75,2	72,8	96,3

extractions de bois en 1990 et en 2000 était plus ou moins la même, mais qu'elle a augmenté de 31 pour cent entre 2000 et 2005 (avec les mêmes tendances observées pour les extractions de bois rond industriel, qui représentent la majorité du total).

Au niveau régional, deux tendances différentes se dégagent des données. L'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Sud font ressortir un repli dans la valeur des extractions de bois rond de 1990 à 2000, suivi d'une augmentation de 2000 à 2005. Des tendances analogues se dégagent également des valeurs des extractions par mètre cube dans ces régions. En Amérique du Nord et centrale et en Océanie, les chiffres font ressortir une hausse de la valeur des extractions tout au long de cette période³⁰.

Ces comparaisons entre les différentes années peuvent en partie s'expliquer par les conditions de marché à court terme. Le repli de la valeur des extractions en Asie (1990-2000) est en partie dû à la crise économique qui a touché une bonne partie de cette région à la fin des années 90. Cela s'est traduit par un repli des extractions en termes de volumes et de valeurs unitaires. En Europe, le chiffre relativement faible pour 2000 traduit un processus plus long et plus graduel de libéralisation du marché en Europe de l'Est, qui s'est poursuivi tout au long des années 90. Cela a commencé avec des baisses spectaculaires des volumes d'extractions et des valeurs unitaires au début des années 90, suivies par une hausse progressive des volumes et des valeurs à mesure que les marchés à travers l'Europe ont commencé à se regrouper. Dans les deux cas, en 2005, la valeur des extractions par mètre cube était toujours inférieure à celle enregistrée en 1990, même si elle était proche des niveaux précédents.

En Amérique du Nord et centrale et en Océanie, ces secousses économiques n'ont guère eu d'impact sur les marchés du bois rond car l'essentiel des extractions de bois sont utilisées dans le pays ou la région même, ou bien le bois est vendu à d'autres pays ayant été moins touchés par ces événements (p.ex. le Japon). Toutefois, les échanges internationaux de bois et de produits ligneux sont beaucoup plus importants en Amérique du Sud et en Afrique et cela pourrait en partie expliquer pourquoi les tendances observées dans ces régions se rapprochent de celles enregistrées en Europe et en Asie.

Dans le cas des PFNL, les tendances ne peuvent pas être calculées car les pays ont seulement été priés de fournir des données pour une année de référence (2005). La valeur mondiale des extractions de PFNL signalée dans FRA 2005 était de 4,7 milliards de dollars EU, contre un chiffre de 18,5 milliards de dollars EU dans FRA 2010. Toutefois, un nombre bien plus important de pays (85) a communiqué la valeur des extractions de PFNL dans l'enquête la plus récente et la qualité des données signalées semble être bien supérieure. Par conséquent, cette hausse considérable est principalement due aux changements dans la quantité et la qualité des données recueillies cette fois-ci plutôt qu'à un réel accroissement des valeurs.

³⁰ Toutefois, il convient de noter que la valeur des extractions de bois diminue de nouveau dans beaucoup de régions depuis 2005, sous l'effet de la récession économique de la fin de cette décennie.

Conclusions

Les chiffres présentés plus haut montrent que le bois rond industriel reste de loin la production la plus importante des forêts (en termes de valeur marchande) au niveau mondial et dans chaque région. Toutefois, ils montrent aussi que cette valeur peut varier considérablement avec le temps, en fonction de l'évolution des conditions du marché.

Il est intéressant de constater qu'en termes réels la valeur totale et la valeur unitaire des extractions de bois a uniquement augmenté en Amérique du Nord et centrale et en Océanie. Dans toutes les autres régions, ces valeurs ont augmenté moins vite que le taux d'inflation et, dans certains cas, elles ont même reculé. Bien que ces tendances ne couvrent qu'environ la moitié de la superficie forestière mondiale, cela suggère que des changements importants se produisent dans la fourniture de bois rond. Ces changements sont, au moins en partie, dus à l'importance grandissante des forêts plantées dans les approvisionnements mondiaux de bois. L'une des implications de ces tendances est que, si la valeur des extractions continue de stagner ou de reculer, le revenu de la production de bois va lui aussi reculer et les administrateurs et propriétaires de forêts auront de plus en plus de mal à investir dans la gestion des forêts naturelles. Ce point a des répercussions plus vastes quant à la question de savoir comment devrait être financée et mise en œuvre la gestion durable des forêts.

Il est important de reconnaître et d'applaudir les efforts remarquables que les pays ont déployés afin d'améliorer la qualité des données fournies sur les PFNL pour FRA 2010. Les 85 pays qui ont communiqué des données sur la valeur des PFNL ont une superficie forestière de 3,1 milliards d'hectares (77 pour cent du total de la superficie forestière), ce qui constitue une forte amélioration sur les enquêtes précédentes.

Bien que la disponibilité des informations soit encore très limitée, la valeur considérable des extractions de PFNL souligne clairement l'importance de ce secteur pour les économies nationales, le développement rural et la réduction de la pauvreté. Sachant que les extractions de PFNL profitent à un grand nombre de personnes, il est urgent d'améliorer ces statistiques pour expliquer de façon plus précise la contribution des PFNL à la gestion durable des forêts, la conservation de la nature, la réduction de la pauvreté et le développement économique. Ce point vaut particulièrement pour les nombreux pays en développement qui œuvrent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

EMPLOI Introduction

Le niveau de l'emploi dans les activités forestières est un indicateur de la valeur sociale et économique du secteur pour la société. L'emploi assure un revenu et, comme les activités forestières ont lieu dans des zones rurales souvent caractérisées par un niveau de pauvreté supérieur à la moyenne, il donne une indication de la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté. En termes sociaux, l'emploi est précieux car il transforme les individus en membres productifs de la société.

Il est important de recueillir et d'analyser ces informations car elles représentent un indicateur important de l'impact des forêts sur les populations et démontrent la contribution du secteur à des buts et objectifs économiques d'une portée plus générale. Les pouvoirs publics se préoccupent du taux d'emploi et c'est souvent un indicateur important de la performance des politiques nationales.

Pour FRA 2010, l'emploi a été défini comme suit:

*«Toute personne qui, durant la période de référence, a effectué un travail en échange d'un traitement ou d'un salaire (emploi rémunéré) ou d'un profit ou d'un gain familial (activité non salariée) en espèces ou en nature».*³¹

³¹ Cette définition se base sur les définitions retenues par l'Organisation internationale du travail et la Division de statistique des Nations Unies.

Toutefois, des informations n'ont été demandées que sur l'emploi relatif à la production primaire de biens forestiers et services connexes (c'est-à-dire sans tenir compte de la transformation du bois et des PFNL). C'est pourquoi les chiffres ne peuvent être comparés avec les statistiques de l'emploi dans l'ensemble du secteur forestier. A la différence de FRA 2005, la définition du terme «Emploi dans la production primaire de biens» utilisée cette fois s'aligne sur celle de la Classification industrielle des normes internationales (International Standard Industrial Classification – ISIC) des activités économiques, généralement utilisée par les organisations nationales de statistiques dans la plupart des pays³².

Situation

Au niveau mondial, 141 pays³³ ont soumis des informations sur les emplois forestiers dans la production primaire de biens et 76 pays ont fourni des données sur l'emploi dans la gestion des aires protégées. Ceux qui ont communiqué des données pour les trois années de référence représentent environ 60 pour cent de la superficie forestière mondiale.

Afin de contrôler la qualité des informations, les données fournies pour FRA 2010 ont été comparées avec les statistiques sur l'emploi dans les activités forestières communiquées par les bureaux statistiques nationaux (FAO, 2008c). Cet examen détaillé de la qualité des statistiques a révélé un certain nombre de problèmes et de questions, notamment avec quelques-uns des grands pays, qui ont eu un impact majeur sur les résultats mondiaux (voir l'encadré 7.2).

Le nombre total d'emplois signalés dans les activités forestières en 2005 s'élevait à environ 11 millions de personnes (voir le tableau 7.12). A l'échelle régionale, c'est en Asie que le niveau

ENCADRÉ 7.2

Problèmes et questions liés à l'estimation des niveaux d'emploi dans les activités forestières

Il semble que certains pays aient communiqué le nombre de personnes employées à temps partiel dans le secteur, sans convertir ces chiffres à leur équivalent plein temps. L'Inde constitue un exemple notable de ce cas de figure, puisque le rapport national montre de très hauts niveaux d'emplois dans le secteur (6,4 millions de personnes en 1990 et 6,2 millions en 2005). Cela s'explique en grande partie par l'inclusion d'un nombre très élevé de personnes employées dans l'établissement de plantations forestières. Ces estimations des chiffres relatifs à l'emploi sont basées sur le nombre d'hectares plantés multiplié par le nombre moyen de personnes employées par hectare. Pour l'établissement d'une plantation forestière, ce facteur est signalé comme étant de 3 personnes par hectare. S'il est possible que 3 personnes par hectare, en moyenne, aient été employées temporairement à la plantation d'arbres, il semble fort peu probable que cela corresponde à un nombre d'emplois permanents dans la plantation d'arbres.

En outre, la plupart des pays (y compris l'Inde) ont déclaré que leurs données ne comprenaient pas le nombre de personnes qui ramassent du bois de feu ou des PFNL à des fins d'autoconsommation. Bien que les directives et les définitions (FAO, 2007h) aient noté que tous les emplois devaient être compris dans les statistiques, il semble probable que la plupart des pays n'aient pas communiqué les emplois dans la production de subsistance. En outre, lorsque les pays ont effectivement indiqué des chiffres relatifs aux emplois à des fins d'autoconsommation, les données et les méthodologies utilisées pour estimer ces chiffres semblent assez peu fiables et diffèrent d'un pays à l'autre.

³² La définition retenue par FRA 2010 pour l'emploi dans le secteur forestier comprend aussi l'emploi dans les plantations d'arbres de Noël, d'hévéas et de bambous. Cela diffère de la définition de l'ISIC, qui considère ces dernières comme des activités agricoles et non comme des activités forestières.

³³ Dix de ces pays ont uniquement fourni des informations sur les emplois rémunérés.

TABLEAU 7.12

Nombre de personnes employées dans des activités forestières par région, 2005

Région	Disponibilité des données				Nombre de personnes employées (milliers EPT)		
	Production primaire de biens		Gestion des aires protégées		Production primaire de biens	Gestion des aires protégées	Total
	Nombre de pays	% de la superficie forestière	Nombre de pays	% de la superficie forestière			
Afrique	34	52	20	25	573	13	586
Asie	31	83	19	73	8 232	179	8 411
Europe	35	99	20	91	1 113	126	1 239
Amérique du Nord et centrale	16	89	8	43	354	16	370
Océanie	6	98	3	4	27	2	28
Amérique du Sud	10	84	6	75	239	3	242
Monde	132	84	76	61	10 537	338	10 876

d'emplois signalés est le plus élevé (8,4 millions), l'Inde représentant les trois quarts de ce chiffre et la Chine 15 pour cent supplémentaires (1,3 million). Les emplois signalés dans la gestion des aires protégées pesaient seulement pour 3 pour cent environ du total des emplois dans les activités forestières.

En 2008, la FAO estimait que le total des emplois dans les activités forestières en 2005 s'élevait à 4 millions (FAO, 2008b). Si ce chiffre comprenait des estimations pour un certain nombre de pays, il est néanmoins remarquable que les statistiques citées plus haut font plus du double de ce chiffre. Toutefois, l'essentiel de cet écart est imputable à un seul pays – l'Inde³⁴. Dans beaucoup d'autres pays, les chiffres rapportés ici et dans FAO (2008c) sont assez proches ou peuvent s'expliquer par des différences dans les définitions.

Tendances

Le tableau 7.13 montre les tendances mondiales et régionales de l'emploi, sur la base des données communiquées par des pays pour chacune des trois années de référence (1990, 2000 et 2005). A l'échelle mondiale, l'emploi notifié dans les activités forestières a légèrement reculé de 1990 à 2005, à raison d'environ 1 million (ou 10 pour cent) et l'essentiel de ce repli est intervenu dans les années 90. L'Asie et l'Europe comptent pour la totalité de ce recul, alors que dans les autres régions, l'emploi a légèrement augmenté.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution des chiffres relatifs à l'emploi. En règle générale, la majorité de la baisse est intervenue dans la production primaire de biens et peut sans doute être attribuée à l'augmentation de la productivité du travail (p. ex. mécanisation accrue des opérations de récolte). La baisse du nombre d'emplois en Asie a été influencée par un recul marqué en Chine, du fait de la prohibition partielle de l'exploitation forestière à la fin des années 90. En Europe, la diminution des chiffres relatifs à l'emploi peut également s'expliquer par la restructuration des économies jadis centralement planifiées. Dans certains pays, cela a conduit à une baisse de la production et de l'emploi. D'une manière plus générale, la privatisation des activités forestières en Europe de l'Est a entraîné de fortes augmentations de la productivité du travail dans la région et, de ce fait, un fléchissement des chiffres relatifs à l'emploi. L'augmentation de l'emploi dont font état certaines régions s'explique en partie du fait que la production de bois rond a augmenté plus vite que la productivité du travail (pour une analyse plus détaillée, voir FAO, 2008c).

³⁴ Le chiffre présenté dans FAO (2008c) se basait sur les résultats d'une enquête antérieure de la FAO sur l'emploi dans les activités forestières, lors de laquelle l'Inde avait notifié un niveau d'emploi en 1994 de 263 000 personnes seulement (contre plus de 6 millions signalés pour FRA 2010).

TABLEAU 7.13

Tendances du nombre de personnes employées dans les activités forestières par région, 1990-2005

Région	Disponibilité des données				Nombre de personnes employées (milliers EPT)								
	Production primaire de biens		Gestion des aires protégées		Production primaire de biens			Gestion des aires protégées			Total		
	Nombre de pays	% de la superficie forestière	Nombre de pays	% de la superficie forestière	1990	2000	2005	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Afrique	26	44	12	20	333	391	427	9	10	10	342	401	437
Asie	31	87	12	53	8 911	8 196	8 150	43	102	160	8 954	8 298	8 310
Europe	31	95	9	5	1 672	1 076	1 005	5	10	11	1 677	1 086	1 016
Amérique du Nord et centrale	11	89	4	0	223	252	234	–	–	–	223	252	234
Océanie	5	98	3	4	25	28	26	1	1	2	27	30	28
Amérique du Sud	5	7	3	6	46	53	59	1	1	1	47	54	60
Monde	109	65	43	14	11 210	9 996	9 901	60	125	184	11 270	10 121	10 085

Conclusions

Compte tenu du manque de fiabilité de certains de ces chiffres, il n'est pas possible de tirer des conclusions solides sur la situation actuelle et les tendances de l'emploi dans les activités forestières sur la base des données recueillies aux niveaux mondial et régional. Toutefois, les chiffres suggèrent que l'emploi recule sans doute un peu dans la plupart des pays et des régions.

Un effort ciblé devrait être fourni afin d'améliorer la qualité des statistiques sur l'emploi de quelques pays clés dans lesquels les statistiques font défaut ou sont très élevées mais où elles sont peut-être basées sur des données d'enquête minimales ou des techniques d'estimation très rudimentaires.

SUPERFICIE FORESTIÈRE AFFECTÉE AUX SERVICES SOCIAUX

Introduction

La superficie forestière affectée aux services sociaux montre dans quelle mesure les pays et les administrateurs ont réservé des superficies forestières à des activités récréatives, au tourisme, à l'enseignement, la recherche et la conservation de sites culturellement ou spirituellement importants.

Sur un total de 233 pays et zones couverts par FRA 2010, 205 ont fourni des données sur les fonctions désignées de leurs forêts, qui représentaient ensemble 99,9 pour cent de la superficie forestière totale. Beaucoup de pays ont signalé qu'ils n'avaient pas d'aires forestières spécialement affectées à cette fin et les données étaient incomplètes pour d'autres. Seulement 59 pays ont assigné plus de 1 000 hectares de forêts à cette catégorie et seuls 53 d'entre eux ont fourni une série complète de données (1990, 2000, 2005 et 2010).

Beaucoup de pays reconnaissent l'importance de cette fonction, mais l'ont incluse dans la catégorie des usages multiples et/ou une fonction inconnue lorsqu'il n'était pas possible de quantifier la superficie. Les Etats-Unis d'Amérique, par exemple, n'ont pas signalé de superficies forestières principalement affectées à des services sociaux, mais elles ont intégré ces superficies dans la catégorie des usages multiples tout en notant que 85 pour cent des superficies forestières nationales étaient disponibles pour des activités de loisir de plein air. Beaucoup de forêts en Afrique et ailleurs sont utilisées pour le tourisme, mais leur fonction principale, dans la plupart des cas, porte sur la conservation de la faune. Les parcs nationaux sont donc principalement affectés à la catégorie «conservation de la diversité biologique» plutôt qu'à des services sociaux. Même dans les pays ayant communiqué des superficies affectées à des services sociaux, on a constaté des interprétations différentes quant à la question de savoir quelles

superficies devaient être incluses dans cette catégorie³⁵ et, par conséquent, les chiffres ne sont pas toujours comparables d'un pays à l'autre.

Situation

A l'échelle mondiale, on estime que 3,7 pour cent des forêts du monde ont été assignées aux activités de loisir, au tourisme, à l'enseignement ou à la conservation de sites appartenant au patrimoine culturel ou spirituel. Toutefois, les seules sous-régions et régions ayant des données relativement bonnes sont l'Asie de l'Est et l'Europe. La fourniture de ce type de services sociaux a été signalée comme l'objectif principal de gestion pour 3 pour cent de la superficie forestière totale en Asie de l'Est et pour 2 pour cent en Europe (voir le tableau 7.14).

Les cinq pays ayant les plus vastes superficies forestières affectées à des services sociaux sont le Brésil, la Fédération de Russie, la Chine, le Japon et l'Ukraine qui, ensemble, ont assigné quelque 142 millions d'hectares de forêts à cette fin. Le Brésil a affecté 119 millions d'hectares, ou plus d'un cinquième de sa superficie forestière, à la protection de la culture et du mode de vie des populations tributaires des forêts. Cette superficie représente plus des trois quarts du total de la superficie forestière affectée à des services sociaux à travers le monde.

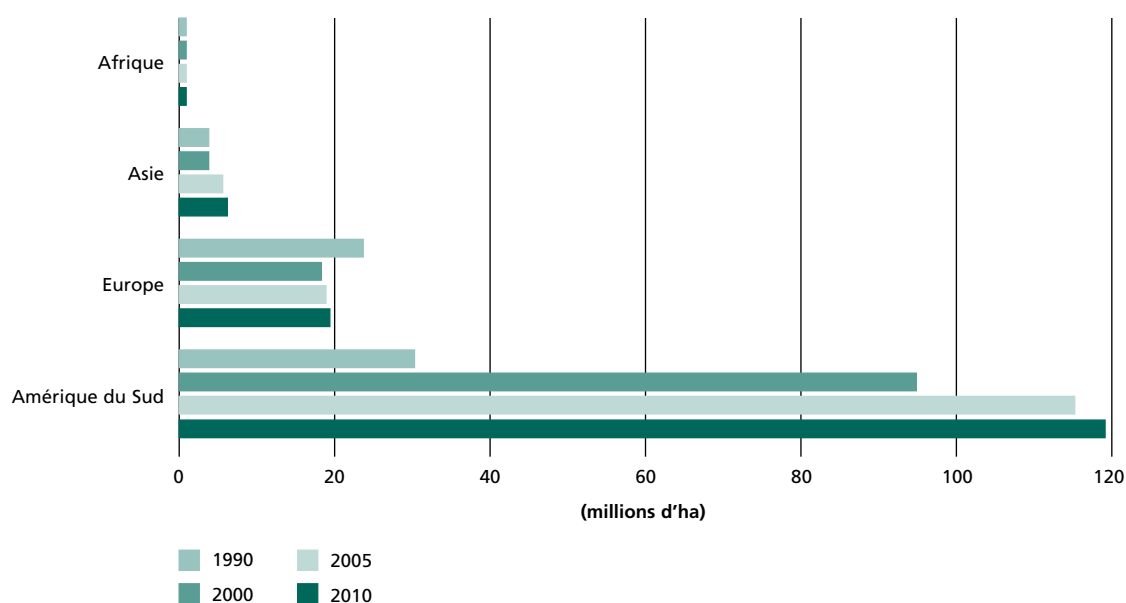
Au niveau régional, l'Amérique du Sud a contribué à 78 pour cent (principalement au Brésil) du total de la superficie dans cette catégorie, l'Europe 14 pour cent et l'Asie 7 pour cent. Ensemble, les régions restantes représentaient environ 1 pour cent du total des superficies affectées à la fourniture de services sociaux.

TABLEAU 7.14
Superficie forestière affectée à des services sociaux par région et sous-région, 2010

Région/sous-région	Disponibilité des informations		Superficie affectée à des services sociaux	
	Nombre de pays	% de la superficie forestière totale	1 000 ha	% de la superficie forestière
Afrique de l'Est et australe	23	100,0	464	0,2
Afrique du Nord	7	99,1	3	n.s.
Afrique de l'Ouest et centrale	24	100,0	434	0,1
Total Afrique	54	99,9	901	0,1
Asie de l'Est	5	100,0	8 347	3,3
Asie du Sud et du Sud-Est	17	100,0	283	0,1
Asie de l'Ouest et centrale	24	100,0	823	1,9
Total Asie	46	100,0	9 453	1,6
Europe sans la Fédération de Russie	45	100,0	6 432	3,3
Total Europe	46	100,0	19 377	1,9
Caraïbes	12	53,8	19	0,5
Amérique centrale	7	100,0	767	3,9
Amérique du Nord	5	100,0	0	0
Total Amérique du Nord et centrale	24	99,5	786	0,1
Total Océanie	21	99,8	67	n.s.
Total Amérique du Sud	14	100,0	119 561	13,8
Monde	205	99,9	150 146	3,7

³⁵ Le Brésil et le Guyana ont communiqué des données sur les forêts affectées à la protection de la culture des peuples autochtones et tributaires des forêts; sept pays se sont concentrés sur les activités de loisir et ont souligné l'importance des forêts urbaines; trois pays se sont focalisés sur les forêts sacrées, deux sur l'enseignement et un a fait expressément référence au bien-être humain. Les pays restants ont fait mention du tourisme ou d'une combinaison des finalités visées plus haut.

FIGURE 7.13
Tendance de la superficie forestière affectée aux services sociaux par région, 1990-2010



Note: L'Amérique du Nord et centrale n'est pas incluse car les pays de cette sous-région n'ont pas communiqué de superficies affectées à cette fonction. L'Océanie est exclue en raison d'un manque de données tendancielle.

Tendances

L'analyse des tendances relatives à la superficie forestière affectée aux services sociaux se fonde sur les pays ou zones ayant communiqué une série chronologique complète.

La forte hausse tendancielle de la superficie que l'on peut observer en Amérique du Sud (voir la figure 7.13) est entièrement imputable au Brésil, où de vastes superficies forestières ont été désignées comme «terres autochtones» et «réserves pour le développement durable» dans les années 90. L'Europe affiche un repli de la superficie forestière affectée aux services sociaux entre 1990 et 2000 et une augmentation de 2000 à 2010, alors que l'Asie (principalement l'Asie de l'Est) a signalé une légère hausse au cours de la dernière décennie. La tendance en Afrique est stable.

Conclusions

Par rapport à FRA 2005 (où ce taux n'était que de 75 pour cent), un plus gros pourcentage de pays ont communiqué des données concernant les fonctions assignées aux forêts pour FRA 2010 (81 pour cent). Toutefois, il existe toujours un manque considérable de données pour ce qui est des superficies forestières affectées aux services sociaux et un vaste éventail d'interprétations quant aux types de superficies qui devraient être incluses dans cette catégorie, ce qui rend difficile toute comparaison entre les pays et les régions.

La principale conclusion qui s'impose reste donc le fait que la gestion des forêts pour des fonctions sociales et culturelles augmente mais que la superficie est difficile à quantifier. Les évaluations à venir devraient se concentrer sur l'obtention de plus de détails et de données plus comparables sur cette variable.

